

Conseil de Développement du Pays du Centre Bretagne

Rapport d'évaluation du projet de territoire et
propositions pour le contrat de Pays 2006-2012

Novembre 2005

SOMMAIRE

Avant-propos	2
Première partie : Recensement des actions réalisées et choix des thèmes prioritaires.....	3
OBJECTIF N°1 : REDONNER UNE IMAGE POSITIVE DU PAYS	4
OBJECTIF N°2 : DEVELOPPER UN SCHEMA DE TRANSPORT COHERENT	5
OBJECTIF N°3 : ANTICIPER POUR LIMITER LES RISQUES DE DEVITALISATION.	5
OBJECTIF N°4 : PRESERVER LE MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS.....	6
OBJECTIF N°5 : REVITALISER ET AMENAGER LES CENTRES BOURGS.	7
OBJECTIF N°6 : VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES A DES FINS TOURISTIQUES.....	9
OBJECTIF N°7 : RENFORCER LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT.....	11
OBJECTIF N°8 : ACCOMPAGNER L'ESPRIT D'ENTREPRISE.	13
OBJECTIF N°9 : FAVORISER LA CREATIVITE, L'INNOVATION ET LA DIVERSIFICATION.....	14
OBJECTIF N°10 : ADAPTER LES FORMATIONS ET LES EMPLOIS AUX BESOINS DES ENTREPRISES LOCALES.....	15
OBJECTIF N°11 : ENCOURAGER LES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	17
OBJECTIF N°12 : FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES EN DIFFICULTE	17
OBJECTIF N°13 : APPORTER UNE REPOSE ADAPTEE AUX PERSONNES DU TROISIEME AGE.....	18
OBJECTIF N°14 : APPORTER DES REPOSES SPECIFIQUES POUR LA PETITE ENFANCE	19
OBJECTIF N°15 : PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT CULTUREL ET SPORTIF.....	20
Deuxième partie : Evaluation des thèmes prioritaires et propositions d'actions.....	23
LA REPRISE D'ACTIVITE	24
LA DIVERSIFICATION DU TISSU ECONOMIQUE	25
L'ADAPTATION DE LA FORMATION AUX BESOINS DES ENTREPRISES	26
LES SERVICES DE PROXIMITE.....	28
L'OFFRE DE SERVICES PERMETTANT DE REPENDRE AUX ENJEUX DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION...	29
L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS DE 0 A 3 ANS.....	32
LA RECONQUETE DU PAYSAGE	33
L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITES ET DES PARTICULIERS DANS LA RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'EAU	33
LE TRAITEMENT DES DECHETS DES PROFESSIONNELS	34
LA MISE EN RESEAU DE DES STRUCTURES ET DES MOYENS D'ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE.....	35
L'ELARGISSEMENT DES PUBLICS	36
SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS D'ENVERGURE	37
LA MODERNISATION DES LITS TOURISTIQUES	38
LA CREATION DE PRODUITS TOURISTIQUES	39
LA COUVERTURE ADSL DU PAYS	41
LE RECENSEMENT DE LA POPULATION	41
L'IMAGE DU PAYS	42
Troisième partie : Contribution à l'élaboration du contrat de Pays.....	43
DIVERSIFIER L'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	45
ACCOMPAGNER LA TRANSITION DEMOGRAPHIQUE.....	46
CONSOLIDER L'ACTIVITE ECONOMIQUE EN MILIEU RURAL.....	47
REPENDRE AUX ENJEUX DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION	48
DEVELOPPER L'OFFRE D'ACCUEIL POUR LES JEUNES ENFANTS.....	49
PREVENIR LA DESERTIFICATION MEDICALE	50
VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES PAR LA CREATION CULTURELLE ET L'ANIMATION TOURISTIQUE	51
COORDONNER ET RENFORCER LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES ET VALORISER LEUR REPERCUSSION DANS LES AUTRES SECTEURS D'ACTIVITE.	52

Les travaux conduits par les différentes commissions au cours de l'année 2005 et présentés dans ce document s'inscrivent dans le cadre de la préparation du contrat de pays qui liera le Centre Bretagne à la Région pour la période 2006-2012. Ces travaux se sont déroulés en trois étapes :

1. Faire le point par rapport au projet de territoire.

Dans un premier temps, les commissions ont repris les objectifs que nous nous étions fixés lors de l'élaboration de la charte de territoire. Elles ont recensés les actions qui ont été réalisées pour atteindre ces objectifs et ont retenu des thèmes qui semblent aujourd'hui prioritaires au regard de l'évolution de la situation.

2. Evaluer les thèmes prioritaires.

Les thèmes prioritaires retenus ont fait l'objet d'une évaluation approfondie sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs actualisés.

3. Formuler des propositions d'actions.

Les commissions ont fait des propositions d'actions pour répondre aux enjeux qui se posent aujourd'hui à notre territoire. Ces propositions ont été organisées en projet par le Conseil de Développement.

Il appartient aujourd'hui aux maîtres d'ouvrage de se saisir de ses propositions pour nourrir leur propre réflexion et définir les projets qu'ils choisiront d'inscrire au prochain contrat de pays.

Pierre NOREE
Président du Conseil de Développement

Première partie

Recensement des actions réalisées et choix des thèmes prioritaires

OBJECTIF N°1 : REDONNER UNE IMAGE POSITIVE DU PAYS

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

Malgré un cadre de vie agréable et une activité créatrice d'emplois, le Pays ne parvient pas à renouveler sa population par l'accueil de nouveaux habitants. Le Pays doit repositionner sa politique de communication à deux niveaux :

- **Renforcer l'identité du Pays en interne** en décloisonnant les esprits. Le renforcement de l'identité locale passe par une réappropriation du territoire par les habitants.
- **Valoriser le Pays à l'extérieur et lui redonner une image positive** en communiquant d'une part davantage sur les ressources et les richesses du territoire et en s'appuyant, d'autre part, sur des équipements et des événements structurants.

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
• « C'est le temps du Pays ».	- Pays
• Présentation du Pays dans les conseils municipaux.	- Pays
• Radio du Pays des Chants et des Vaches (PCV)	- L'asso trelle
• Soirée débat sur l'avenir du monde rural	- Pays
• Edition de 5 n° de la lettre du Pays (présentation du Pays, ODESCA, Qualité de l'eau, formation et éoliennes).	- Pays
• Actualisation, animation du site Internet du Pays	- Pays
• Participation à la foire à l'installation en milieu rural.	- Pays
• Réédition des documents touristiques et participation à des salons.	- Pays
• Mallette du nouvel arrivant.	- Pays
• Communication sur les événements culturels à l'échelle du Pays	- CAC SUD 22 et ODCM
• Reportage vidéo sur les jeunes en Centre Bretagne	- Pays
• Salon des formations	- Pays
• Conférences sur des thèmes à l'échelle du Pays	- Université du Temps Libre

Il apparaît à la lecture de ce tableau que de nombreuses initiatives ont eu lieu en matière de communication. Ces initiatives émanent en majorité du Pays mais aussi de structures associatives, notamment dans le domaine culturel, qui ont intégré la dimension Pays dans leur champ d'action.

Choix des thèmes prioritaires et des indicateurs.

L'évaluation des actions de communication est très souvent difficile à réaliser. Il est pourtant essentiel de pouvoir apprécier leurs effets. Il est proposé de travailler ici sur quatre indicateurs :

- L'appropriation par les élus locaux de la notion de Pays au travers de la réalisation d'entretiens avec une dizaine de conseillers municipaux. Qu'est-ce que le Pays pour eux ? A quoi sert-il ? Ces entretiens permettront également d'évaluer l'impact de la lettre du Pays.
- Les références que les communautés de communes font au Pays dans leurs bulletins communautaires.
- L'image du Pays auprès des journalistes locaux : entretien collectif avec les journalistes de la presse locale. Trois ans après l'adoption de la charte comment perçoivent-ils le Pays ? Comment voient-ils son avenir ?

- L'image du Pays auprès des personnes qui y travaillent mais n'y résident pas. Enquête auprès de salariés qui travaillent mais n'habitent pas sur le Pays. Pourquoi ne viennent-ils pas habiter sur le territoire ?

OBJECTIF N°2 : DEVELOPPER UN SCHEMA DE TRANSPORT COHERENT

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

Situé au cœur de la Bretagne, le Pays reste encore à l'écart des principaux axes de communication de la Région. Ceci l'empêche de bénéficier de sa situation géographique centrale. Le développement de l'activité économique du Pays nécessite un renforcement des infrastructures de communication.

- **Développer un schéma routier cohérent autour de trois axes :**
 - Poursuivre la mobilisation pour le désenclavement du territoire (programmes de mise en 2X2 voies de la RN 164 et de l'axe Triskell).
 - Appuyer pour une meilleure coordination entre la RN 164 et la RN 12.
 - Améliorer le réseau des axes secondaires.
- **Accompagner la réflexion du Conseil Régional sur le transport ferroviaire dans les domaines suivants :**
 - La redéfinition de l'offre ferroviaire entre Loudéac et Saint Briec (si la relance de la desserte voyageur est improbable, il existe une réelle demande sur le transport de marchandises).
 - Une meilleure articulation des lignes entre Loudéac et Rennes.
 - La transformation de Loudéac en pôle de correspondance.

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<p><i>Schéma routier</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en 2X2 voies du tronçon Plémet - Loudéac et de la déviation de Trémorrel. - Amélioration de la voirie intercommunale. <p><i>Transport ferroviaire</i></p>	<p>Communautés de communes Hardouinai-Mené, CIDERAL</p>

Commentaires :

Sur le plan ferroviaire, la priorité régionale est l'achèvement de la ligne à grande vitesse Paris - Rennes et son prolongement vers Brest et Quimper, la desserte locale est secondaire.

En matière d'aménagement routier, il est heureux que la Région réaffirme comme priorité la mise en 2x2 voies la RN 164. La vigilance des élus sur ce sujet ne doit cependant pas se relâcher. Il est en particulier essentiel que cette route conserve son statut de nationale. Le Pays doit, avec les autres territoires concernés défendre cette idée.

OBJECTIF N°3 : ANTICIPER POUR LIMITER LES RISQUES DE DEVITALISATION.

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

L'essentiel des commerces et des services du territoire se concentre sur le pôle urbain de Loudéac, le long de la RN 164 et sur quelques chefs-lieux de canton. Ce phénomène accentue la fragilité des communes les plus rurales. Cette absence de commerces et de services publics ou privés oblige à une mobilité parfois difficile pour les plus âgés, les plus jeunes ou les plus démunis. Elle peut également générer un départ de ces populations vers les chefs-lieux de canton et contribuer ainsi au déséquilibre du territoire. Pour anticiper cette évolution le Pays doit poursuivre les objectifs suivants :

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<i>Ecoles du premier degré</i> - Rénovation et construction de locaux - Regroupements pédagogiques	Communes
<i>Restructuration hospitalière</i> - Décision de la construction d'un nouvel hôpital	
<i>Conseils postaux</i> - Ouverture de points poste	Collaboration entre la Poste et certaines communes
<i>Rapprochement des services de proximité</i> - Maison communautaire de la CdC d'Uzel : rapprochement des services de la petite enfance	CdC du pays d'Uzel
<i>Autres aspects</i> - Projet de Maison de l'Emploi en cours. - Publication du PASED (Plan d'action stratégique des services de l'Etat dans le Département des Côtes d'Armor).	Partenariat CIDERAL / ELIS Préfecture

Commentaires :

En matière d'écoles, si les regroupements pédagogiques ont permis d'apporter une réponse à la diminution des effectifs, celui-ci se poursuit et pourrait compromettre le maintien de certaines écoles. Par ailleurs, l'absence d'école est réalité difficile à vivre pour les communes qui l'ont perdue.

Plusieurs réunions de concertation ont eu lieu entre la Poste et les élus. Lors de ces rencontres, la poste a expliqué qu'elle continuerait à assurer la distribution du courrier à domicile. En revanche elle est amenée à revoir la distribution des bureaux de poste sur le territoire national pour tenir compte de l'évolution de la répartition de la population. Le nombre de bureaux de poste reste identique mais leur distribution évolue. Les avis sont partagés sur la pertinence de l'engagement des communes pour le maintien de points poste. Ne s'agit-il pas d'un signe donné à la Poste qui la conforte dans sa stratégie de retrait des zones rurales ?

OBJECTIF N°5 : REVITALISER ET AMENAGER LES CENTRES BOURGS.

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

Des travaux importants ont été réalisés en matière d'aménagement, d'enfouissement des réseaux et d'amélioration de la sécurité notamment à l'entrée des bourgs. L'ensemble de ces travaux a contribué à mettre en valeur le patrimoine architectural local. Les efforts entrepris n'ont pourtant pas permis l'accueil de nouveaux arrivants. En effet le parc locatif n'est pas suffisant pour répondre à la demande. De ce fait il convient de :

- Poursuivre les efforts en matière de **rénovation urbaine** afin qu'elle couvre l'ensemble du territoire.
- Favoriser la **création de nouveaux logements locatifs** par la rénovation de logements vacants.
- Optimiser **l'observatoire de l'offre et de la demande de logements** sur le territoire du Pays.
- Créer des **logements temporaires** pour les nouveaux arrivants en attente d'une solution pérenne.

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<i>Rénovation urbaine</i> - Poursuite des aménagements de centres bourgs (programme régional FAUR)	Communes
<i>Logements locatifs</i> - OPAH du Mené - OPAH de la CdC du Pays d'Uzel - « Village retraire » (logements locatifs pour personnes âgées en centre Bourg).	Syndicat Mixte du Mené Association Leader (GAL St Briec Sud) Commune de Merdrignac
<i>Observatoire du logement</i>	
<i>Logements temporaires</i> - Projet de résidence relais en cours	CIDERAL

Commentaires :

Les différentes OPAH qui se sont déroulées sur le territoire ont été des réussites complètes. Les objectifs en matière de rénovation de logement ont été largement dépassés. La question du logement en centre bourg semble être une préoccupation pour de nombreuses personnes âgées qui ne souhaitent plus rester isolées en campagne.

Si de nombreux bourgs ont bénéficié du FAUR pour réaliser des opérations d'aménagement, il est regretté que ce programme ne puisse plus bénéficier aux petites communes.

Choix des thèmes prioritaires relatifs à l'Aménagement du Territoire : objectifs 2 à 5.

Bien que la question ne soit pas présente dans la charte, la préoccupation majeure des membres de la commission est celle de **l'accès aux services de soin de proximité**. Alors que la population est vieillissante, que les besoins en soins sont croissants, l'accès aux services de soins de proximité est de plus en plus problématique. Du fait de l'évolution de la population médicale et para médicale, l'offre de soins diminue. La réorganisation des services de garde ne permet pas d'assurer localement la continuité des soins. De nombreuses personnes âgées redoutent de tomber malade la nuit ou pendant le week-end. La viabilité des services aux personnes assurés notamment par les ADMR est par ailleurs menacée du fait de convention inadaptée à l'évolution des interventions pratiquées par ces structures. Plusieurs d'entre elles connaissent des situations financières extrêmement précaires. Il est indispensable de revoir ces conventions.

Hors mis cette question dominante de l'accès aux soins de proximité, le thème du logement locatif est également évoqué, tout comme le maintien des services de proximité qui sera abordé dans le cadre de la commission « développement économique ».

La desserte en gaz et la mise en 2x2 voies de la RN 164 sont rappelées. Ces questions sont néanmoins davantage liées aux politiques régionales qu'aux politiques territoriales.

Enfin, le manque de transport reste un handicap non résolu de notre territoire. Cette question pourrait ressurgir avec une acuité renforcée liée à la hausse du prix du pétrole dont les effets risquent de se faire sentir sur la répartition de la population et des activités économiques.

OBJECTIF N°6 : VALORISER LES RICHESSES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES A DES FINS TOURISTIQUES

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

La diversité patrimoniale, la qualité du paysage et la dynamique de la culture locale sont les clefs de voûte du tourisme en Centre Bretagne dont le développement a été initié depuis de nombreuses années sous l'impulsion des pays touristiques du mené et de Loudéac. La charte de territoire prévoit un renforcement de cette politique coordonnée par un seul Pays Touristique autour des axes suivants :

- Poursuivre la **modernisation des lits touristiques**.
- **Préserver et mettre en valeur le patrimoine local** dans le but d'accentuer et de valoriser davantage l'identité touristique et culturelle du Centre Bretagne.
- Impulser une dynamique de **création de produits touristiques**.
- Conduire une **restructuration des réseaux locaux** et mettre en place un Office de Tourisme du Pays du Centre Bretagne.

Modernisation des lits touristiques

Inventaire des actions réalisées :

Actions réalisées	Maîtres d'ouvrage
<p>1- Amélioration de l'offre locale : (mémoire des dossiers déposés et suivis par le Pays Touristiques)</p> <p>2 – Mise en place d'une charte de qualité Lin vers l'hôte</p> <p>Observation : d'autres créations et améliorations d'hébergements touristiques ont également été réalisées sur le territoire sans accompagnement par le Pays (notamment sous l'égide des investisseurs britanniques)</p>	<p>Privés Publics</p>

Nature	Meublé	Hôtel	Camping	Groupe
Montant des investissements	1 540 932,04	754 373,37	103 520,31	564 287,88

Préservation et mise en valeur du patrimoine local

Inventaire des actions réalisées :

Actions réalisées	Maîtres d'ouvrage
<p>1 - Pôle d'Economie du Patrimoine mettant en exergue la richesse architecturale issue de l'épopée de la manufacture de la toile « Les Breagnes » :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création Maison des toiles Bretagne - Atelier musée du tissage d'Uzel (en cours) - Circuit d'interprétation du patrimoine à St Thélo et Uzel - Programme annuel d'animations touristiques et culturelles autour du lin et du patrimoine des toiles « Breagnes » <p>2- Les politiques de valorisation des infrastructures liées aux canaux et voies d'eau en Bretagne dans lesquelles s'inscrit l'ouvrage local de la Rigole d'Hilvern :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation expérimentale par la Région d'une portion de la Rigole - Négociation en cours sur une perspective d'animation et de transfert de gestion partielle entre la Région, les départements, le Pays et les Communautés de Communes CIDERAL, Uzel, Pontivy <p>3- « La route des moulins », le château des Rohan de la Chèze :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité « Château de la Chèze » et projet d'inscription auprès des monuments historiques - Réflexion sur la valorisation d'une route des moulins 	<p>- Cidéral & S..Rte du Lin - CC d'Uzel & S. Rte du Lin - Syndicat de la Route du Lin - Syndicat de la Route du Lin</p> <p>- Région</p> <p>- Région, départements, Pays, Communautés de communes</p> <p>- Commune de La Chèze</p>

Création de produits touristiques

Inventaire des actions réalisées :

Actions réalisées	Maîtres d'ouvrage
<ul style="list-style-type: none">- Produits groupes :<ul style="list-style-type: none">. Journée patrimoine des toiles. Journée traditions et savoir faire - Produits individuels :<ul style="list-style-type: none">. Week-end pain. Court séjour rando. Séjours balades à vélo (3 – 4 ou 6 jours sur la voie verte du Centre Bretagne). Séjours au fil des moulins. Week-end au château. Séjour pêche. En cours de constitution : séjour sports nature	<ul style="list-style-type: none">- Pays touristique et partenaires privés, associatifs et publics associés en fonction des produits

Restructuration des réseaux locaux

Inventaire des actions réalisées :

Actions réalisées	Maître d'ouvrage
<ul style="list-style-type: none">- Regroupement en 2001 des Pays Touristiques et des Syndicats d'Initiatives sous l'égide du Pays Centre Bretagne - Classement par la préfecture de l'Office du Tourisme du Centre Bretagne en 1 étoile en avril 2005 pour une durée de 5 ans	<ul style="list-style-type: none">- Pays Centre Bretagne

Autre action engagée non inscrite à la charte de territoire : tourisme sport nature et environnement

Inventaire des actions réalisées :

Actions réalisées	Maîtres d'ouvrage
<ul style="list-style-type: none">- Réalisation et valorisation d'équipements de sports nature avec la base de Pont Quéra, Pontgamp, le centre équestre de Loudéac, ...- Valorisation touristique de la voie verte Carhaix – La Brohinière dans le cadre du plan vélo breton- Réflexion à la constitution de stations VTT sur le territoire (et aussi celui de Guerlédan)- Opération « Une journée dans la nature »	<ul style="list-style-type: none">- Cidéal - CG 22 & Pays Touristiques - Communautés de Com. associées sur 22 & 56 - Pays Touristique et partenaires associés

OBJECTIF N°7 : RENFORCER LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT

Cet objectif était subdivisé en quatre thèmes : qualité de l'eau, gestion des déchets, énergies renouvelables et reconquête du paysage.

Qualité de l'eau.

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

- Priorité à la reconquête durable de la qualité de l'eau par la mise en place par bassin versant d'actions curatives et préventives.
- Faire connaître les bonnes pratiques en les diffusant davantage.
- Associer les collectivités et les activités industrielles et artisanales aux efforts en matière de protection de l'environnement.

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réduction des pollutions d'origine agricole (Azote, pesticides) : <ul style="list-style-type: none"> - Actions collectives : formation, information, communication, démonstrations. - Actions individuelles dans les sous bassins prioritaires : Engagement de Progrès Agronomique. - Mise aux normes des bâtiments d'élevage ◆ Réduction des pollutions non agricoles : <ul style="list-style-type: none"> - Phyto : sensibilisation des particuliers, mise en place de plans de désherbage dans les communes et formation des agents. - Assainissement : sensibilisation des particuliers, construction et modernisation de stations d'épuration, mise en place des SPANC ◆ Animation, communication : réalisation de bulletins d'information, lettre du Pays, création d'une unité pédagogique et sensibilisation des scolaires. 	<p>Bassins Versants</p> <p>Bassins Versants</p> <p>Agriculteurs</p> <p>Bassins versants</p> <p>Bassins Versants, Communes, Communautés de communes, industriels</p> <p>Bassins versants, Pays, MIR, Lycopode.</p>

Gestion des déchets industriels, agricoles et ménagers.

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

- Réduire la production de déchets
- Organiser la collecte sélective
- Développer la valorisation et le recyclage des déchets
- Encourager la valorisation collective de la biomasse
- Sensibiliser le public et communiquer sur les initiatives innovantes.

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Développement de la collecte sélective des ordures ménagères ◆ Lancement du projet d'unité de méthanisation 	<p>Syndicats intercommunaux de ramassage et de traitement des ordures ménagères</p> <p>CUMA Mené énergie</p>

Energies renouvelables

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

- Réfléchir à la mise en œuvre d'un projet d'exploitation d'énergie renouvelable.

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<ul style="list-style-type: none">♦ Réalisation d'un schéma de développement éolien.♦ Opérations de sensibilisation du public aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables	Pays MIR

Reconquête du paysage.

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

- Développer les actions collectives de reconquête du bocage.
- Mener des actions de sensibilisation à la protection des paysages.

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<ul style="list-style-type: none">• Opérations collectives de plantation et d'entretien des haies étendues à l'ensemble du Pays.	CIDERAL puis Pays

Suite à cette présentation, il est rappelé que la commission a déjà largement abordé la question de la qualité de l'eau. Il était apparu que :

- de nombreux efforts étaient déjà réalisés mais qu'ils étaient insuffisamment connus ;
- la reconquête de la qualité de l'eau nécessitait du temps compte tenu des mécanismes en jeu ;
- la reconquête de la qualité de l'eau était l'affaire de tous : agriculteurs, particuliers, collectivités, industriels. Des études récentes concernant le glyphosate (herbicide) montre que les risques de pollution liés à l'usage de cette molécule sont 500 fois supérieurs lorsque celle-ci est utilisée par un particulier plutôt que par un agriculteur.

Des actions avaient été proposées suite à ce travail.

D'autre part la présentation très cloisonnée des thèmes de la charte n'est sans doute pas la meilleure. En effet, la reconquête du paysage a un impact sur la qualité de l'eau mais aussi sur celle de l'air et sur la propagation du bruit. Le paysage est une action transversale qui d'ailleurs est adaptée à une approche territoriale, paysage et territoire étant deux choses très liées.

Il semble enfin que dans certains domaines, très peu d'actions aient été mises en place. C'est le cas notamment de la collecte des déchets des entreprises artisanales, des exploitations agricoles (bâches) et des PME. Pour certains déchets, il n'y a, à ce jour pas de solution.

Définition des thèmes prioritaires en lien avec l'environnement.

Un tour de table est réalisé pour dégager les thèmes prioritaires. Il ressort de ce tour de table trois thèmes :

➤ **la reconquête des paysages,**

Ce thème est pratiquement cité par l'ensemble des membres de la commission. Il recouvre trois aspects :

- La reconquête du bocage : il ne s'agit pas d'une conservation ni d'une reconstitution mais du maintien d'un paysage bocager compatible avec les pratiques agricoles actuelles. Le bocage fait partie de l'identité de notre territoire, il ne doit pas disparaître.
- Les fonds de vallée : comme le bocage les fonds de vallée sont un élément constitutif de notre paysage. Or la tendance est de voir ces fonds de vallée disparaître sous les broussailles.
- Les sites où l'arbre occupe une place remarquable : sur la rigole d'Hilvern mais aussi sur d'autres sites du territoire les arbres occupent une place remarquable. Il est souhaitable de préserver ces sites qui peuvent être valorisés sur le plan touristique.

➤ **la gestion des déchets des entreprises artisanales, des exploitations agricoles et des PME,**

En matière de collecte des déchets des actions ont été engagées en matière de collecte sélective des ordures ménagères. Les grosses unités industrielles sont très surveillées par la DIREN. Par contre peu de choses existent pour les artisans, les agriculteurs et les PME qui n'ont pas de solutions pour certains de leurs déchets. L'accumulation de ces déchets constitue un problème pour l'environnement. La commission souhaite que des contacts soient pris avec les chambres consulaires et les organisations professionnelles pour en discuter et envisager des solutions.

➤ **la sensibilisation du public à la préservation de la qualité de l'eau.**

La bataille de la reconquête de la qualité de l'eau ne pourra être gagnée que si l'ensemble de la population se mobilise pour ce défi. Hormis les agriculteurs très largement impliqués dans le programme Bretagne Eau Pure, trois cibles sont à privilégier :

- les particuliers au travers du jardinage,
- les scolaires qui sont les citoyens de demain,
- les agents communaux, car les communes se doivent de montrer l'exemple.

L'ensemble de ces acteurs doit être sensibilisé, informé, formé aux bonnes pratiques permettant de préserver la qualité de l'eau.

OBJECTIF N°8 : ACCOMPAGNER L'ESPRIT D'ENTREPRISE.

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

Le Centre Bretagne connaît une dynamique économique qui se traduit par un taux de chômage relativement faible et des difficultés croissantes pour les entreprises en matière de recrutement. Les collectivités se doivent d'accompagner cette dynamique économique et de favoriser l'esprit d'entreprise. Leurs efforts porteront notamment sur les points suivants :

- **Développer les pôles d'activités** sur les axes routiers structurants tout en maintenant un équilibre à l'intérieur du Pays.
- **Améliorer la qualité des conditions d'accueil des entreprises** sur les zones d'activités.
- **Accompagner les entreprises en création** (renforcement des actions de la PFIL ...)
- **Faciliter la reprise d'entreprise** (préparation de la transmission avec les cédants...)
- **Renforcer les services aux entreprises** (pépinières, services partagés)
- **Accompagner la création de groupements d'employeurs.**

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<p><i>Pôles d'activités</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Extension de zones d'activités existantes - Création de nouvelles zones d'activités - Promotion des zones d'activités 	<p>Communautés de communes Communautés de communes Communautés de communes, Chambres des métiers (ODESCA)</p>
<p><i>Qualité d'accueil des zones d'activité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Qualification de zones d'activités (qualiparc) 	<p>Communautés de communes</p>
<p><i>Création d'entreprises</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Abondement du fonds d'intervention de la PFIL - Création du guide du créateur - Création d'un club des créateurs 	<p>Plate Forme d'Initiative Locale Plate Forme d'Initiative Locale CCI / CIDERAL / PFIL</p>
<p><i>Reprise d'entreprises</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres de la transmission. - « Etudes opportunités commerce » : diagnostic et conseil à la transmission pour les commerçants. - Diagnostic et conseil à la transmission pour les artisans. - Ouverture des prêts d'honneur de la PFIL aux reprises 	<p>Actions réalisées par les chambres consulaires dans le cadre de l'ODESCA PFIL</p>
<p><i>Services aux entreprises</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une pépinière d'entreprises à Loudéac - Pépinière d'entreprises en projet à Collinée - Création d'ateliers relais - Les petits déjeuners de l'info 	<p>CIDERAL Communauté de communes du Mené Communautés de communes Chambre des métiers</p>
<p><i>Groupements d'employeurs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'un groupement d'employeurs 	<p>Groupement d'employeurs Tisserent</p>

Moyens mobilisés :

Toutes les communautés de communes disposent aujourd'hui de moyens humains dédiés à plein temps ou à temps partiel à l'animation économique du territoire.

Les chambres consulaires ont mobilisé davantage de moyens sur le Pays dans le cadre de l'ODESCA

OBJECTIF N°9 : FAVORISER LA CREATIVITE, L'INNOVATION ET LA DIVERSIFICATION.

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

La croissance économique du Centre Bretagne s'est essentiellement construite autour d'un pôle agroalimentaire bien organisé. Ce pôle a permis le développement d'un certain nombre d'activités en amont et en aval. Mais la prédominance de cette mono industrie peut également être source de fragilité pour le territoire. L'industrie agroalimentaire est aujourd'hui confrontée à d'importants défis : faiblesse de la valeur ajoutée, difficulté de recrutement, sécurité alimentaire, ...L'accompagnement du développement des entreprises du pays est un enjeu essentiel pour le territoire et doit se faire autour des axes suivants :

- **Encourager les nouvelles productions en amont et en aval des filières** déjà présentes et essayer de diversifier le portefeuille des activités sur le territoire.
- **Inciter les entreprises à s'engager dans une démarche qualité** en soutenant les investissements matériels et immatériels.
- **Accompagner les mutations** en particulier dans les domaines agricoles et agroalimentaires sur les questions liées à l'environnement, la sécurité alimentaire, la traçabilité.
- **Accompagner les initiatives des agriculteurs en matière de diversification, de transformation et de vente directe.**

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<i>Nouvelles activités</i> <ul style="list-style-type: none">- Opération « artisanat de production »- Pôle de compétence « Energies renouvelables et valorisation de la biomasse (étude en cours).- Schéma de développement éolien du Pays du Centre Bretagne	Chambres des métiers dans le cadre de l'ODESCA. Communauté de communes du Mené CCI / Pays Pays
<i>Démarche qualité*</i> <ul style="list-style-type: none">- Charte d'engagements des Multiservices- Charte de l'agriculture raisonnée- Engagement de progrès agronomique	Communautés de communes Chambre d'Agriculture Agriculteurs dans le cadre des bassins versants
<i>Accompagnement des mutations</i> <ul style="list-style-type: none">- Accroissement des capacités et des performances des stations d'épuration à vocation industrielle.- Unité de méthanisation (projet géotexia)	Communautés de communes Partenariat Mené Energie / Synergie
<i>Diversification des activités des agriculteurs</i> <ul style="list-style-type: none">- Réseau de producteurs laitiers « Terre et ciel ».- Réseau de distribution de produits fermiers.- Etude en cours sur un magasin de vente directe à Loudéac.- Initiatives individuelles de vente directe.	CEDAPA Voisins de panier Association pour la promotion des produits agricoles du Pays du Centre Bretagne.

En matière de démarche qualité il existe également des démarches individuelles d'entreprises ainsi que des initiatives de branches professionnelles. L'engagement des entreprises du territoire aux différentes démarches proposées est un indicateur d'adaptation et de reprenabilité des entreprises du Pays. En revanche la multiplication des labels rend les différents efforts peu lisibles par le consommateur.

OBJECTIF N°10 : ADAPTER LES FORMATIONS ET LES EMPLOIS AUX BESOINS DES ENTREPRISES LOCALES.

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

Les entreprises du Pays du Centre Bretagne doivent faire face à deux problèmes de recrutement :

- Le recrutement de salariés qualifiés, le Pays s'avère insuffisamment attractif pour les jeunes diplômés.
- La difficulté de recrutement dans les secteurs dits « difficiles ».

L'adaptation des formations et des emplois aux besoins des entreprises locales peut passer par quatre axes majeurs :

- **Anticiper les besoins des entreprises et adapter l'appareil de formation en :**
 - ayant une meilleure connaissance des entreprises ;
 - adaptant l'appareil de formation en conduisant une réflexion sur les filières de formation à développer ;
 - individualisant le parcours de formation et en facilitant la formation tout au long de la vie.
- **Connaître de façon plus précise les métiers des entreprises et communiquer** auprès du public.
- **Améliorer l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des salariés** dans les entreprises.
- **Améliorer l'environnement de la formation et de l'emploi** (accueil des enfants, mobilité des salariés, logement temporaire...)

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<p><i>Besoins des entreprises et adaptation de l'appareil de formation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic annuel socio-économique - Mise en place d'une cellule de veille économique - Salon des formations initiales et continues - Mise en place de la Validation des Acquis de l'Expérience (information, orientation, accompagnement...) - Plaquette sur l'offre de formation continue - Expérimentation Equal sur l'évolution professionnelle des actifs de l'agriculture et de l'agroalimentaire de plus de 45 ans. <p><i>Connaissance des métiers et communication</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Forum sur les métiers de l'agroalimentaire. - Forum sur l'apprentissage et l'alternance. - Journées sur les métiers de l'agriculture, des transports, de l'agroalimentaire, du bâtiment. - Visites d'entreprises pour les jeunes ; - Organisation de formations pour des métiers en tension ; - Participation à l'opération « 100 femmes – 100 métiers » <p><i>Intégration des salariés</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestation d'accompagnement dans l'emploi <p><i>Environnement de la formation et de l'emploi</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etude sur les gardes en horaires atypiques - Crèche d'entreprises à l'étude sur le territoire de la CIDERAL - Résidence relais pour accueil de salariés (projet en cours) - Maison de l'emploi (projet en cours) - Multi accueil à Saint Gouéno 	<p>Equipe Locale Inter Services (ELIS) ANPE dans le cadre de l'ELIS Pays / Etablissements de formation Organismes de formation continue, CIO, CIBC, ANPE ... Organismes de formation continue Partenariat chambre d'agriculture / CCI</p> <p>Opérations menées en partenariat : ANPE, Mission locale, CIO, Goëlo Formation, CIBC, Ohé Prométhée, AFPA, Maison Familiale...</p> <p>ANPE, Goëlo Formation, Ohé Prométhée</p> <p>Contact Services Partenariat CIDERAL /entreprises CIDERAL CIDERAL en partenariat avec l'ELIS Communauté de communes du Mené</p>

La commission « Formation et vie sociale » retient comme thème prioritaire pour le volet formation **l'offre de formation initiale et continue** sur le territoire. Il sera intéressant, en abordant ce sujet, de revenir sur le salon des formations qui s'est tenu à Loudéac les 21 et 22 janvier dernier.

Choix des thèmes prioritaires en lien avec le développement économique.

Un tour de table est réalisé pour dégager les thèmes prioritaires à retenir pour le travail d'évaluation / proposition qui sera menée par la commission. Il ressort de ce tour de table les points suivants :

- La question de la reprise d'entreprises apparaît de façon prédominante. En effet la pyramide des âges des chefs d'entreprises est un élément particulièrement préoccupant pour le territoire qui menace le tissu économique local et notamment le tissu économique de proximité. Il est essentiel de mobiliser les énergies autour de cette question en ayant une connaissance très fine du territoire de façon à anticiper le mieux possible les départs. Les travaux des chambres consulaires sur cette question dans le cadre de l'ODESCA sont une première étape qui nécessite d'être traduite en actions d'accompagnement des transmissions (relais entre cédant et repreneur, financement, promotion des offres...). La reprise ne doit pas cependant, faire oublier les efforts réalisés sur la création qui nécessitent d'être poursuivis.
- Le maintien des services de proximité est un thème également récurrent qui est lié à la question précédente. Maintenir les services de proximité ne veut pas seulement dire conserver le dernier commerce. Il faut se préoccuper de cette question bien avant pour être là aussi en situation d'anticipation. Il est intéressant de repérer les services publics ou privés qui constituent des éléments d'attraction et qui soutienne l'activité des autres services.
- La diversification du tissu économique est également une préoccupation forte. La forte spécialisation du territoire dans l'agriculture et l'agroalimentaire est un facteur de fragilité qu'il convient de corriger. En effet le dynamisme économique de notre territoire dépend de ces secteurs qui connaissent aujourd'hui des crises qui ne sont plus conjoncturelles mais qui sont devenues structurelles. L'accueil de nouvelles activités doit être considérée comme une priorité pour le territoire. Le territoire n'est pas dépourvu d'atout. Il ne pourra cependant pas agir seul et devra nouer des partenariats avec des territoires voisins.
- Les nombreux départs en retraite prévus pour les prochains mois et les prochaines années risquent également de poser des difficultés aux entreprises en terme de perte de compétences. Les salariés partant à la retraite ont acquis des savoir-faire que les entreprises risquent de perdre si elles n'anticipent pas les formations pour remplacer des départs. La formation continue va donc jouer un rôle déterminant. Dans ce cadre les jeunes retraités pourraient contribuer à la transmission des compétences aux nouveaux salariés.
- La prévention des accidents du travail est une question également évoquée. Ce thème est l'un de ceux pour lequel les compétences des plus de 60 ans pourraient être mobilisées. C'est par ailleurs une question très liée aux démarches qualité.
- Dans le cadre de l'environnement de l'emploi, le manque de transport collectif reste un handicap important pour le territoire. Il est cependant observé que des groupes de covoiturage se forment de façon spontanée.
- L'engagement des entreprises dans les démarches qualité est un indicateur d'adaptation des entreprises. La multiplication des initiatives rend cependant les dispositifs peu lisibles pour les consommateurs.
- L'évolution de l'agriculture, le devenir des entreprises agricoles sont également l'objet d'une préoccupation majeure. Le manque de lisibilité des perspectives à court terme laisse l'ensemble des acteurs très démunis pour anticiper l'avenir. Si les initiatives de vente en circuit court se développent, elles ne sont que des réponses très partielles à la crise traversée par le secteur.
- Il est enfin relevé le potentiel de dynamisme économique que peut représenter l'afflux de population britannique.

Finalement la commission retient les thèmes :

- **La reprise d'entreprise dans tous les domaines d'activité.**
- **Le maintien des services publics et privés de proximité.**
- **La formation et la transmission des compétences.**
- **La diversification du tissu économique.**

OBJECTIF N°11 : ENCOURAGER LES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

- Optimiser l'utilisation du haut débit pour le développement de nouvelles activités.
- Vulgariser l'utilisation des nouvelles technologies de communication en direction du grand public et en particulier des jeunes.
- Réfléchir à l'utilisation de ces nouvelles technologies pour développer un certain nombre de projets notamment en matière de formation.

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<ul style="list-style-type: none">• Mise en place de deux points d'accès à la téléformation• Journées d'information sur les TIC destinées aux artisans et commerçants	<ul style="list-style-type: none">- CIDERAL et communauté de communes Hardouinai Mené.- Chambres consulaires dans le cadre de l'ODESCA

Les points cybercommunes ne figurent pas dans ce tableau dans la mesure où il s'agit d'un programme régional spécifique dont le démarrage est antérieur à l'adoption de la charte.

Le nombre d'actions engagées dans le domaine des TIC apparaît limité.

Indicateurs proposés :

- Carte de la couverture haut débit du Pays
- Nombre de demandes d'abonnement à l'ADSL dans chaque commune.
- Nombre d'entreprises ayant une adresse, un site internet.
- Impact d'Internet sur l'activité des entreprises : voir CAD 22 et études INSEE.

OBJECTIF N°12 : FAVORISER L'INSERTION DES PERSONNES EN DIFFICULTE

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

Bien que le Pays présente un faible taux de chômage, il existe toujours des personnes en situation d'exclusion. L'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté passe par la mise en place d'un **programme global d'insertion** visant à :

- **Favoriser le retour à l'emploi** des personnes en difficulté par le biais de parcours d'insertion individualisés.
- **Lutter contre l'illettrisme.**
- **Renforcer la prévention santé** en menant des actions de formation et de sensibilisation.
- **Favoriser l'accueil et l'intégration des personnes handicapées.**
- **Faciliter l'intégration des nouveaux arrivants.**
- Apporter une réponse collective à **l'accueil des gens du voyage.**

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<i>Actions globales en faveur de l'insertion</i> <ul style="list-style-type: none">- Carrefour social- Guide pour l'insertion « 200 adresses pour vous aider » <i>Retour à l'emploi</i>	Mission locale avec les partenaires de l'ELIS Contact Services

<p><i>Lutte contre l'illettrisme</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Souvenirs d'enfance dans le cadre du printemps du livre - Détection des situations d'illettrisme <p><i>Prévention santé</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions de prévention santé en direction des jeunes - Soutien à la parentalité (conférences, conseil...) - Actions pour la prévention routière <p><i>Intégration personnes handicapées</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des travailleurs handicapés avec Les Nouelles - Plate forme d'évaluation pour travailleurs handicapés (projet). <p><i>Intégration nouveaux arrivants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mallette du nouvel arrivant - Accueil des salariés en provenance du Nord de la France - Cours de Français à destination des britanniques <p><i>Accueil des gens du voyage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rénovation du terrain de Cojean 	<p>Goëlo Formation – Mission locale Goëlo Formation</p> <p>Contact Services, Mission Locale Famille Rurale – RAM Les amis de Bodiffé - PIJ</p> <p>ANPE Association Les Nouelles</p> <p>Pays Mission locale –TISSERENT UTL – Goëlo Formation</p> <p>Ville de Loudéac</p>
---	---

Ce tableau n'est pas un recensement exhaustif de toutes les actions existantes, il vise à répertorier les actions qui sont apparues ou qui se sont fortement développées depuis l'adoption de la charte en 2001. Sur le thème du retour à l'emploi, outre l'accompagnement apporté par l'ANPE, la Mission Locale, le CIDF, Ohé Prométhée qui relève de politiques nationales, il convient de rappeler le rôle joué par les chantiers d'insertion encadrés par Etudes et chantiers et par le Goëlo Formation, auxquels les collectivités font régulièrement appel, ainsi que le travail de l'association d'aide à l'insertion professionnelle DES.

Un élément nouveau est à prendre en compte pour les personnes handicapées, c'est le SVA (Site Vie Autonome) mis en place à l'échelle départementale qui pour l'instant ne dispose que d'une antenne à Saint Briec mais pour lequel le Pays avait sollicité l'implantation d'une antenne décentralisée en lien avec le centre de rééducation fonctionnelle.

OBJECTIF N°13 : APPORTER UNE REPONSE ADAPTEE AUX PERSONNES DU TROISIEME AGE

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

L'allongement de la durée de la vie d'une part et le vieillissement de la population d'autre part, nécessitent une réponse adaptée en terme d'accueil des personnes âgées et des personnes à autonomie réduite. Ceci passe par les objectifs suivants :

- **Soutenir la médicalisation des structures d'hébergement**, le développement de **l'accueil temporaire des personnes âgées, l'accueil des personnes handicapées mentales et physiques**.
- **Favoriser le maintien et le soutien à domicile** des personnes âgées, grâce au développement des services aux personnes (soins, repas...) et à une meilleure coordination de la demande et de l'offre de services.
- **Porter une attention particulière au respect de la dignité humaine et la qualité de vie** en s'appuyant sur les réseaux de bénévoles pour mettre en place des actions (animations, rencontres...)

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<p><i>Accueil en établissement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de places d'hébergement temporaire 	<p>Maisons de retraite de Plouguenast, Loudéac, Merdrignac</p>
<p><i>Maintien à domicile</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du CLIC - Edition du guide « 200 adresses pour vous aider » - Développement de l'offre de services d'aide à domicile 	<p>Conseil Général Contact Services AMADIS</p>
<p><i>Qualité de vie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet Réseau solidarité 	<p>Contact Service</p>

La commission constate que peu de choses nouvelles ont été réalisées sur le thème du troisième âge.

OBJECTIF N°14 : APPORTER DES REPONSES SPECIFIQUES POUR LA PETITE ENFANCE

Exposé des motifs et objectifs spécifiques :

- **Renforcer l'offre d'accueil** sur les zones faiblement pourvues.
- **Diversifier les formes d'accueil** sur le territoire.
- **Rechercher une meilleure coordination de la vie familiale et de la vie professionnelle.**

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<u>Renforcer l'offre d'accueil :</u>	
- Signature de Contrats Enfance sur la CdC du Mené (2001) et du Pays d'Uzel (2003)	Conventions CdC Mené et Pays d'Uzel / C.A.F
- Ouverture de RAM sur CdC du Mené (35% ETP) et du Pays d'Uzel (1/5 ^{ème} ETP)	Conventions CdC Mené et Pays d'Uzel / C.A.F
<u>Diversifier les formes d'accueil :</u>	
- Création d'un CLSH maternel à St Gouéno en 2003 (locaux transitoires dans l'attente du bâtiment multi accueil)	Gestion : CdC du Mené
- Poursuite du développement des garderies périscolaires agréées	
- Réalisation (échéance décembre 05) d'une structure de multi accueil à temps partiel sur la CdC du Mené (à St Gouéno)	CdC du Mené
- Création de structures Espace Enfance , dans le cadre de l'ouverture à l'année des CLSH (les Espaces-Enfance regroupent : le CLSH (3-6 et 6-10 ans), la garderie périscolaire, les espace jeux du RAM, les animations ludothèque ...) échéance 2005 : sur Uzel (ouverture en mai 2005), St Gouéno et Trévé (ouverture fin 2005)	CdC d'Uzel CdC du Mené et Commune de Trévé
- Projets de structures d'Espace enfance (échéance 2006) : La Motte/Plouguenast/Gausson (dossier subven. déposé en 04) Le Gouray (pour les 6-10 ans) dossier en cours de constitution	Commune de La Motte CdC du Mené
<u>Concilier vie professionnelle et vie familiale :</u>	
- Etude sur la garde des jeunes enfants en horaire atypique	Contact Service
- Sensibilisation des entreprises	CAF / Communautés de communes
- Multi accueil à l'étude sur le territoire de la CIDERAL	Partenariat CIDERAL /entreprises

La commission observe que les projets progressent dans le domaine de l'enfance. L'ensemble du territoire est à présent couvert par des contrats enfance et plusieurs projets visant à développer l'offre d'accueil ont vu le jour. Les travaux de la commission sur le sujet au 1^{er} semestre 2004 ont probablement contribué à dynamiser ce thème qui reste un enjeu important pour le Pays.

Choix des thèmes prioritaires dans le domaine de la vie sociale.

Un tour de table est réalisé pour dégager les thèmes prioritaires à retenir pour le travail d'évaluation / proposition qui sera menée par la commission. Il ressort de ce tour de table les points suivants :

- Le thème des personnes âgées apparaît de façon prédominante que ce soit sur le plan du maintien à domicile ou de l'accueil en établissement. La qualité de vie des personnes âgées vivant à domicile est une préoccupation, le travail engagé dans le cadre du réseau de solidarité est à poursuivre tout comme le développement des services d'aide à domicile, le soutien aux familles ou l'accompagnement de la fin de vie. Cependant le maintien à domicile ne suffit pas, l'évolution des capacités d'accueil en établissement doit être suivi avec attention en lien avec le schéma gérontologique départemental. Ce thème est à relier avec la création de nouvelles filières de formation dédiée aux fonctions d'auxiliaires de vie.
- La prévention santé et le soutien à la parentalité est un thème également récurrent en particulier sur la question des conduites addictives. La consommation croissante de drogue par les jeunes est une préoccupation forte.

- Nous l'avons vu le thème de l'accueil des jeunes enfants reste un enjeu important pour le territoire. La commission estime que le développement et la diversification de l'offre d'accueil participe à l'attractivité du territoire.
- L'intégration des personnes handicapées est un sujet sur lequel les acteurs locaux auraient besoin de travailler davantage en réseau.
- L'accueil des nouveaux arrivants est un sujet transversal qui recoupe le logement, l'accueil des enfants, l'emploi, la formation, l'offre de loisirs. Ce thème qui a été retenu dans le cadre du programme leader + fera l'objet d'une évaluation spécifique.
- Le retour à l'emploi est également évoqué, la question est notamment posée du taux de retour à l'emploi des personnes ayant travaillé en chantier d'insertion.

Finalement la commission retient les thèmes :

- **Personnes âgées et dépendance**
- **Prévention santé**
- **Petite enfance**

OBJECTIF N°15 : PERMETTRE L'EPANOUISSEMENT CULTUREL ET SPORTIF.

Rappel des motifs et objectifs spécifiques :

Le pays fait preuve d'un dynamisme culturel et sportif qui concourt à la qualité de la vie en Centre Bretagne. La vie associative, très dense, participe largement à l'animation de la vie locale et contribue à fixer la population.

Afin de renforcer cet atout la charte de territoire fixe comme objectifs :

- **Constituer une base de données des équipements** existants, **des matériels** disponibles et **des compétences** présentes sur le territoire afin d'avoir une connaissance précise des forces et faiblesses du Pays en matière de sport et culture.
- **Etendre la mise en réseau des acteurs culturels et sportifs** ainsi que des équipements sur des projets transversaux.
- **Développer le soutien à la vie associative.**
- **Favoriser l'accessibilité aux différents équipements et évènements**, notamment en mettant en place un dispositif de transport adapté pour les jeunes.
- **Soutenir l'organisation de manifestations d'envergure** susceptibles d'être des vecteurs de communication pour l'image du territoire.
- **Favoriser l'intégration des jeunes en situation d'exclusion** par la pratique sportive et culturelle.
- **Doter le Pays d'équipements sportifs et culturels structurants** de dimension régionale.
- **Soutenir les initiatives et pratiques nouvelles** sportives ou culturelles.
- Développer les interactions pouvant exister entre les secteurs du sport et de la culture et les autres domaines tels que le tourisme.

La commission a complété et validé le recensement des actions mises en œuvre depuis l'adoption de la charte en vue d'atteindre ces objectifs.

Inventaire des actions réalisées :

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<p><i>Base de données</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartes des équipements culturels et sportifs - Inventaire des moyens d'animation culturelle et sportive - Base de données des associations du territoire 	<p>Pays, CAC Sud 22, ODCM Pays, CAC Sud 22, ODCM CAC Sud 22, OCCM</p>
<p><i>Mise en réseau</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau des bibliothèques rurales <ul style="list-style-type: none"> • sur le plan des compétences • sur le plan informatique - Création d'une inter association de jeunes : Pestak - Mise en réseau des structures de diffusion culturelle (spectacle petite forme, films documentaires) - Mise en réseau des communes du sud canton de La Chèze sur l'animation socio-culturelle (club des cinq) - Mise en réseau des galeries d'exposition de la RN 164 - Fusion des écoles de musiques du Mené 	<p>Hardouinai-Mené, Mené, CIDERAL CIDERAL asso de jeunes du Pays, CAC Sud 22 ODCM, CAC Sud 22</p> <p>Amicale Laïque de Merdrignac, Collèges publics Plémet/Loudéac EMIM</p>
<p><i>Soutien à la vie associative</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement du service de soutien à la vie associative (tâches administratives, banque de matériel, conseil...) - Mise à disposition d'animateurs sportifs (pour mémoire) - Aide à la communication : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'un site portail des associations du secteur de Loudéac, Uzel (www.etrarie.net) • Guide trimestriel des animations culturelles du Pays 	<p>CAC Sud 22, ODCM</p> <p>ACSE, ASEC</p> <p>CAC Sud 22</p> <p>ODCM / CAC Sud 22</p>
<p><i>Accessibilité aux équipements et évènements</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Transport des enfants pendant ou hors temps scolaire (écoles, CLSH, CAP sport...) pour l'accès aux activités, aux équipements ou aux spectacles. - Tran's CIDERAL - Ateliers du spectateur 	<p>Communautés de communes</p> <p>CIDERAL Association « Culture et cœur »</p>
<p><i>Manifestations d'envergure</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Exposition Le Mené : une terre des hommes - Quiz à Guette - Festival de Jazz amateur Gomené 	<p>SPCM L'asso trelle</p>
<p><i>Intégration des jeunes et nouvelles populations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nouveaux Ateliers culturels de découverte et/ou à l'année - Intervenant musical dans les écoles, IME, maison de retraite... - Cours de français pour les britanniques 	<p>asso locales + CAC Sud 22 Moulin à sons. UTL</p>
<p><i>Equipements structurants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Maison des Toiles de Saint Théo - Construction de nouveaux locaux pour l'école de musique du Pays de Loudéac, Moulin à Sons à Loudéac - Aménagement de nouveaux locaux pour l'école de musique intercommunale du Mené, Manoir du Vieux Bourg à Merdrignac - Espace Culturel Mosaïque à Collinée - Base de canoë kayak - Salle de visio conférence au Gouray - Médiathèque de Merdrignac - Médiathèque de Laurenan - Rénovation du cinéma le Cithéa à Plouguenast - Rénovation salle des sports intercommunale de Collinée - Construction d'une salle omnisports intercommunale à Merdrignac - Rénovation de la piscine intercommunale à Merdrignac - Ouverture Centre Equestre à Loudéac - Construction d'une salle omnisports intercommunale à Plumieux 	<p>Synd. Interco. de la Route de la Toile CIDERAL</p> <p>CdC Hardouinai-Mené</p> <p>Commune de Collinée CIDERAL Commune du Gouray Commune de Merdrignac Commune de Laurenan Association Jeanne d'Arc CdC du Mené CdC Hardouinai-Mené à Merdrignac CdC Hardouinai-Mené CIDERAL</p>

Nature de l'opération	Maîtres d'ouvrage
<i>Pratiques nouvelles</i> - Aménagement d'un studio de répétition et d'enregistrement - Echanges de savoir faire - Classes football et handball <i>Intégration sport, culture / tourisme</i> - Base de canoë kayak (Pont Querra et Plouguenast) - Maison des Toiles de Saint Thélo - Guide trimestriel des animations culturelles du Pays	CdC du Mené CAC Sud 22 Collèges de Merdrignac et Collinée CIDERAL Synd. Interco. de la Route de la Toile ODCM / CAC Sud 22

3) Définition des thèmes prioritaires en liens avec la culture, les sports et les loisirs.

Un tour de table est réalisé pour dégager les thèmes prioritaires. Il ressort de ce tour de table quatre thèmes :

➤ La mise en réseau des structures et des moyens d'animation culturelle et sportive.

Les associations et les collectivités locales ont fortement développé l'offre de services d'animation culturelle et sportive. Ce développement s'est en grande partie appuyé sur le recrutement d'emplois jeunes et ne s'est pas toujours accompagné d'une concertation entre les employeurs. Ce développement s'est également accompagné, de la part des collectivités, de nombreux investissements de grande qualité en terme d'équipement. La fin de ces contrats menace la pérennité des services proposés à la population. La mise en réseau des structures et des moyens d'animation apparaît aujourd'hui comme essentielle à la pérennisation des services. Le recensement des actions réalisées montre que cette mise en réseau a déjà progressé. Il convient cependant de poursuivre cette structuration afin de proposer une offre culturelle, sportive et de loisirs cohérente à l'échelle du territoire et viable à moyen terme sur le plan financier.

➤ L'élargissement des publics.

Il est essentiel que l'offre d'animation culturelle, sportive ou de loisir soit accessible au public le plus large. Des efforts importants ont été réalisés par les communautés de communes en matière de transport des enfants pendant ou en dehors du temps scolaires, donnant aux enfants de toutes les communes une égalité d'accès aux équipements (ex : piscine) ou aux spectacles. Ces efforts doivent être soutenus et élargis à d'autres publics : personnes âgées, personnes handicapées, public en difficulté...afin que l'offre culturelle, sportive ou de loisirs soit accessible à tous.

➤ Le soutien aux manifestations d'envergure.

Il y a quelques années, le manque d'équipements culturels de qualité était considéré comme un handicap pour l'organisation de manifestations d'envergure. Aujourd'hui ces équipements ont été réalisés par les collectivités. Parallèlement, plusieurs manifestations culturelles éprouvent des difficultés à ce maintenir durablement. Si la côte fait l'objet de toutes les attentions en matière de création et de promotion d'évènements, le Centre Bretagne apparaît comme le parent pauvre de cette politique. Le soutien de ces évènements, vecteurs d'une image renouvelée du territoire, mérite de figurer parmi les priorités de l'action culturelle.

➤ La consolidation des équipements de proximité.

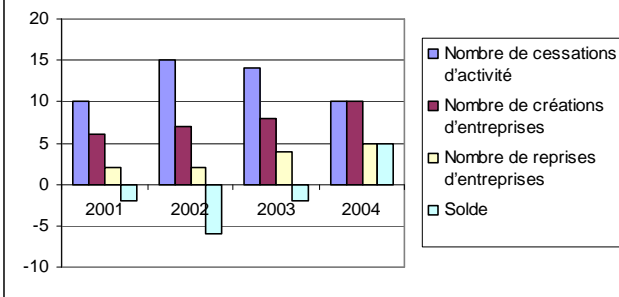
Si le recensement des actions menées reflète l'importance des réalisations d'équipement à caractère structurant sur le territoire, il s'avère nécessaire d'être vigilant aux manques ou aux vieillissement des équipements de proximité

Deuxième partie

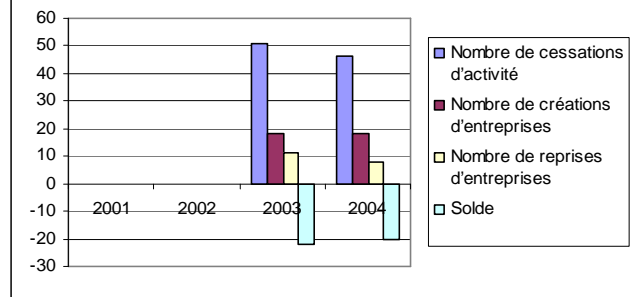
Evaluation des thèmes prioritaires et propositions d'actions

LA REPRISE D'ACTIVITE

données chambre des métiers Dinan

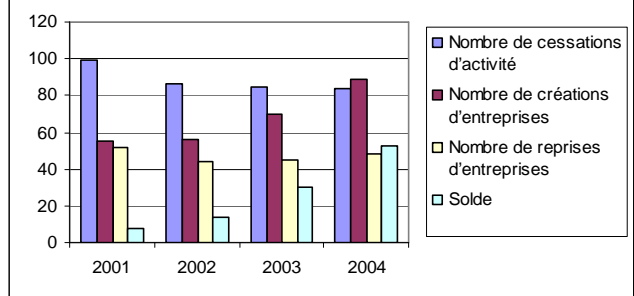


Données chambre des métiers St Brieuc

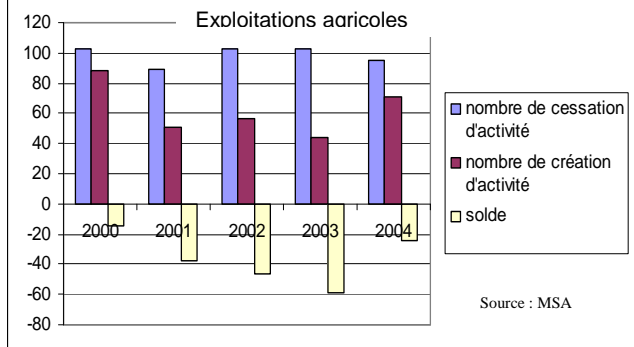


- L'intérêt pour l'entrepreneuriat profite surtout à la création d'activité et particulièrement au secteur du commerce.
- Les outils et les conditions de reprise ne sont pas en phase avec les objectifs et les moyens des créateurs. On aurait d'avantage intérêt à créer qu'à reprendre. Les dispositions fiscales continuent de privilégier la création à la reprise.
- Il y a encore un déficit d'image des métiers manuels, l'artisanat n'attire toujours pas suffisamment les jeunes.
- Il y a un déficit de formation évident des cédants qui n'anticipent pas suffisamment la transmission de leur entreprise.
- la reprise, spécialement dans le secteur de l'artisanat, reste assez faible
- Parallèlement, le vieillissement de la population active laisse craindre la disparition de nombreuses entreprises artisanales
- la diminution du nombre d'exploitations agricoles a tendance à s'accélérer.
- Le « boum » des départs en retraite dans le secteur agricole aura lieu dans les 5 prochaines années.

Données CCI St Brieuc



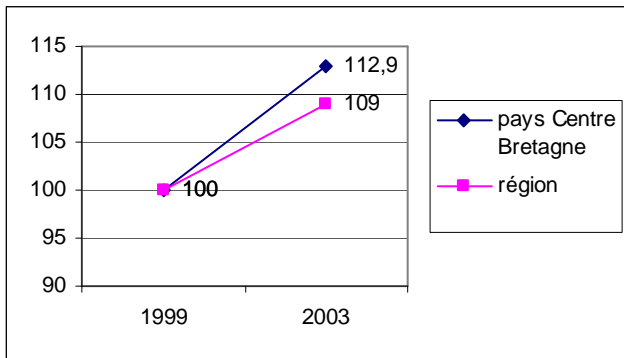
Exploitations agricoles



Pistes d'action pour le prochain contrat de Pays.

- Financement d'une prestation accompagnement pour le cédant commençant deux à trois ans avant le départ en retraite et allant jusqu'à la transmission de l'entreprise. Cette prestation ne comprendrait pas uniquement le diagnostic préalable à la transmission mais également l'accompagnement des évolutions nécessaires pour renforcer les chances de transmission de l'entreprise (évolution du statut juridique par exemple).
- Financement de stages de pré installation sur le modèle des stages mis en place dans l'agriculture pour les installations hors cadre familial (voir document en annexe). Ces stages facilitent le transfert de savoir faire entre le cédant et le repreneur. Pendant la durée du stage, le candidat à la reprise est stagiaire de la formation professionnelle. Il perçoit une rémunération aidée à hauteur de 650 € par mois.
- Incitation financière pour les cédants à s'inscrire sur le répertoire des entreprises à reprendre des chambres consulaires. Cette aide financière n'est réellement versée que si l'entreprise est effectivement reprise.
- Création d'un guide à l'intention des cédants sur le thème « Comment préparer la transmission de son entreprise ? ».
- Les aides à la création et à la reprise devraient être différenciées selon les territoires de Bretagne avec un soutien plus important pour la Bretagne centrale.

Evolution du nombre d'emplois salariés entre 1999 et 2003 – comparaison avec la région



source CAD 22 d'après ASSEDIC de Bretagne

Sur la période 1999-2003, le Pays a été particulièrement dynamique sur le plan de la création d'emplois.

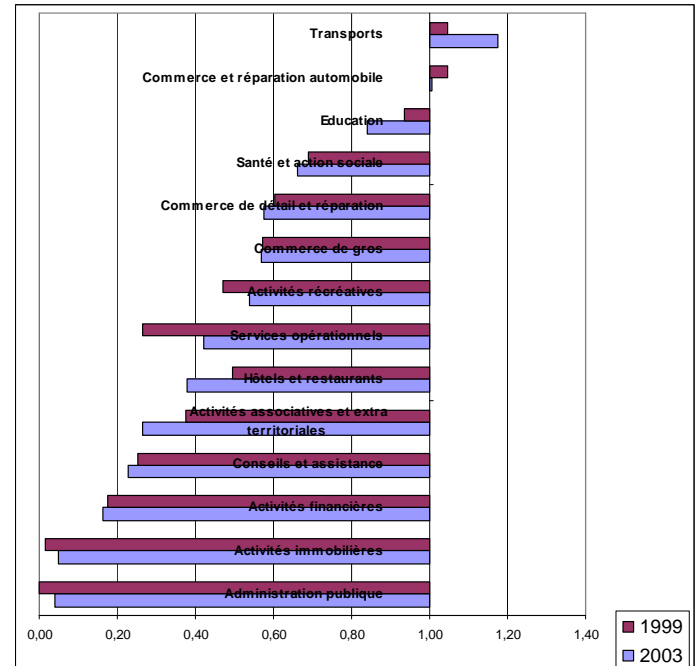
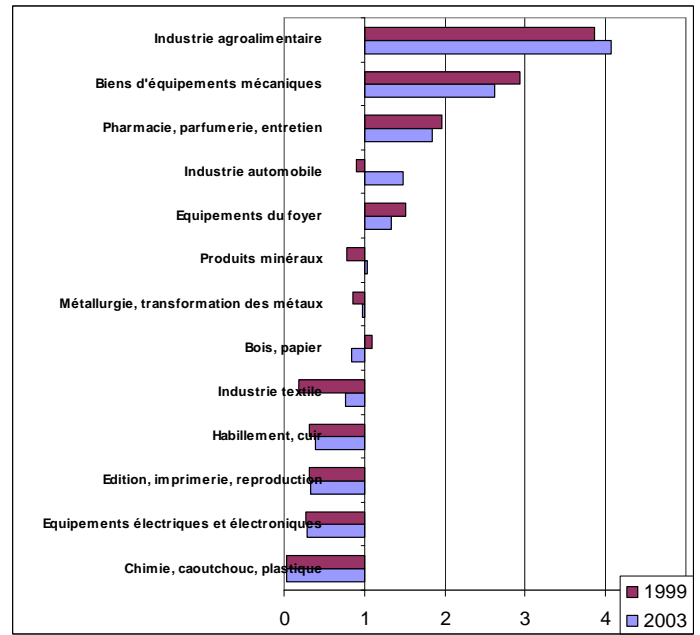
Ce dynamisme s'est accompagné d'un accroissement de sa spécificité dans les activités industrielle et notamment dans l'industrie agroalimentaire.

Même si des exemples de diversifications existent, le territoire reste sous forte influence de la filière agroalimentaire en terme d'emploi.

Bien qu'un certain rattrapage se soit opéré dans le secteur des services opérationnels, le territoire reste globalement déficitaire dans les activités de service.

Par ailleurs le pays ne semble pas bénéficier à plein de sa position centrale.

Evolution de l'indice de spécificité du territoire



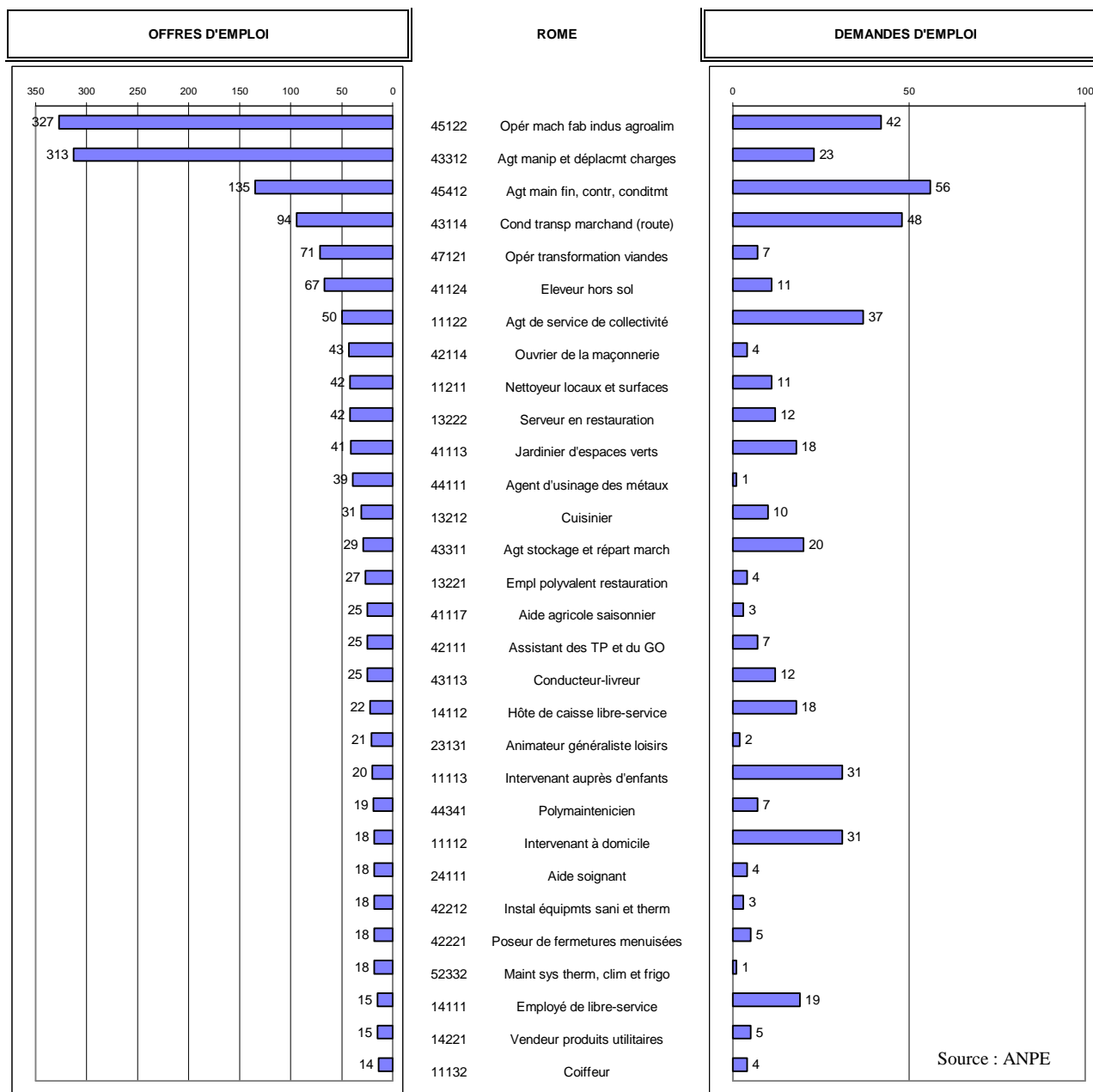
source CAD 22 d'après ASSEDIC de Bretagne

L'indice de spécificité représente la part des effectifs du secteur dans le pays du Centre Bretagne rapportée à la même part dans la région. S'il est supérieur à 1 cela signifie que le secteur est surreprésenté dans le pays.

Pistes d'action pour le prochain contrat de Pays.

Le principal levier sur lequel les collectivités puissent agir pour favoriser la venue de nouvelles entreprises, est celui des conditions d'accueil de la main d'œuvre, de l'environnement qu'elles ont la capacité d'offrir aux entreprises et à leurs salariés : logement, services aux familles, enseignement, loisirs, déplacement, sont des éléments clés pour fixer une main d'œuvre dont la pénurie risque de s'accroître au cours des prochaines années.

Comparaison offres et demandes d'emploi en 2004



offre	Qualification indispensable: O/N	Type de qualification	Qualification existante sur territoire: O/N	Nombre d'offre	Tendance 2001/2004
Agent de finition, contrôle et conditionnement	N	Niveau V dans secteur concerné (donc agroalim)	N (existe à Pontivy)	135	↘
Opérateur sur machines et appareils de fabrication des industries agroalimentaire	O	Niveau V dans agroalim, CAIC très demandé	N (existe à Pontivy)	327	↗
Agent manipulation et déplacement des charges	N	Niveau V manutention	O	313	↗
Conducteur transport marchand	O	Niveau V spécifique	O	94	↗
Opérateur transformation viandes	N	Niveau V abattage et transformation viande	N (existe à Rennes)	71	↘
Éleveur hors sol	O	Niveau V CAPA, BEPA élevage hors sol et spécialisé	N (existe à Saint Brieuc)	67	↘

offre	Qualification indispensable: O/N	Type de qualification	Qualification existante sur territoire: O/N	Nombre d'offre	Tendance 2001/2004
Agent de finition, contrôle et conditionnement	N	Niveau V dans secteur concerné (donc agroalim)	N (existe à Pontivy)	135	↘
Opérateur sur machines et appareils de fabrication des industries agroalimentaire	O	Niveau V dans agroalim, CAIC très demandé	N (existe à Pontivy)	327	↗
Agent manipulation et déplacement des charges	N	Niveau V manutention	O	313	↗
Conducteur transport marchand	O	Niveau V spécifique	O	94	↗
Opérateur transformation viandes	N	Niveau V abattage et transformation viande	N (existe à Rennes)	71	↘
Éleveur hors sol	O	Niveau V CAPA, BEPA élevage hors sol et spécialisé	N (existe à Saint Brieuc)	67	↘

Il n'y a pas eu d'avancée notable dans le rapprochement entre l'offre de formation et les besoins des entreprises. En effet, l'offre de formation a peu évolué au cours des quatre dernières années. Par ailleurs les besoins des entreprises sont très insuffisamment connus. Aucun moyen n'a été mis en place pour rencontrer les entreprises et évaluer précisément avec elles quels seraient leurs besoins en formation.

Les acteurs de la formation ont pris l'habitude de travailler ensemble. Cependant, le monde de l'entreprise est peu associé à ces travaux. Les besoins en formation des entreprises ont donc des difficultés à émerger.

De nombreuses entreprises ont des difficultés pour trouver des salariés de par l'image du métier et la raréfaction de la main d'œuvre.

La formation des salariés se fait essentiellement en interne sans avoir recours au système local de formation.

Pistes d'action pour le prochain contrat de Pays.

Le capital humain est et sera plus encore demain un élément essentiel de la compétitivité des entreprises. Dans le cadre du contrat de Pays, c'est au niveau de la formation continue qu'il convient d'intervenir en priorité. La dimension du Pays semble néanmoins réduite pour développer une stratégie en matière de formation continue et l'échelle du bassin d'emploi Loudéac-Pontivy apparaît comme l'échelle la plus pertinente.

La première nécessité est de connaître et d'anticiper les besoins des entreprises en matière de formation. Pour ce faire il faut conduire une démarche auprès des entreprises, aller les rencontrer, les sensibiliser à l'importance d'anticiper la gestion de leurs ressources humaines, leur faire connaître les possibilités de formation existantes sur le territoire. Ce travail de rencontre, d'analyse est indispensable pour bâtir une offre de formation réellement adaptée aux besoins des entreprises. **L'offre de formation continue doit devenir un véritable outil de développement économique.** A ce titre les moyens d'analyse et d'anticipation de la situation économique du territoire prévus dans le cadre de la Maison de l'emploi sont une opportunité intéressante. Il conviendrait que la Région en soit partenaire.

Faute de connaître précisément les besoins de formation des entreprises, il est dangereux de spécialiser l'appareil local de formation sur certains domaines spécifiques. On ne peut pas non plus se spécialiser sur des besoins à court terme qui se révéleront caduques dans quelques mois. Une façon de répondre à cette question serait d'élaborer une offre de formation qui ouvre à une gamme de métier. N'existe-t-il pas un « tronc commun » à un grand nombre des entreprises du territoire ?

Deux questions annexes à la formation nécessitent également d'être traitées si l'on veut faciliter l'accès à la formation. Il s'agit du transport qui continue à constituer un obstacle important à la formation notamment dans un territoire rural et de l'hébergement des jeunes qui étudient en BTS.

Constat :

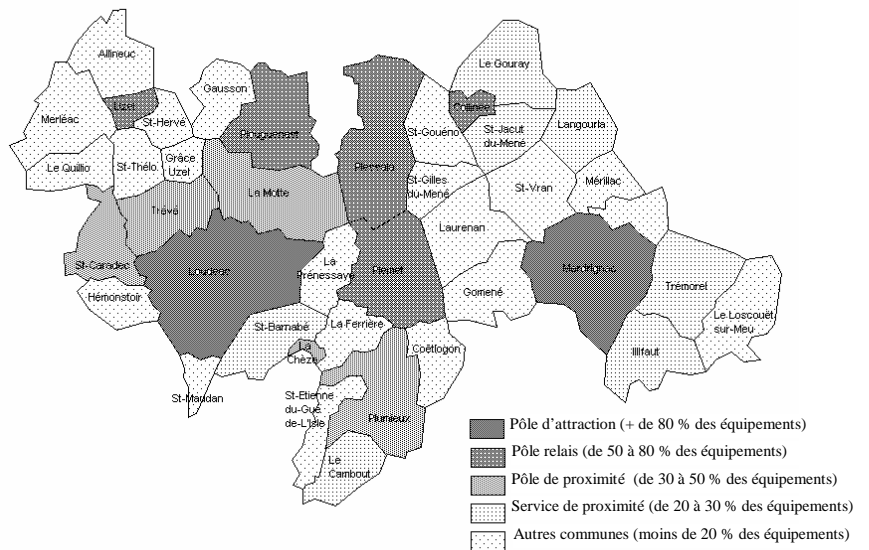
- Une relative stabilité voire une légère amélioration du niveau général d'équipement des communes sur le Pays.
- Des pôles d'attraction stables.
- Un développement de la couronne de Loudéac.
- Un canton bipolaire bien desservi : Plouguenast.
- Un canton de Collinée en légère progression.
- Deux cantons fragiles : Uzel et La Chèze.

On observe une relation étroite entre l'évolution du niveau d'équipement de la commune et la démographie. La politique de logement a un effet direct sur le niveau d'équipement des communes.

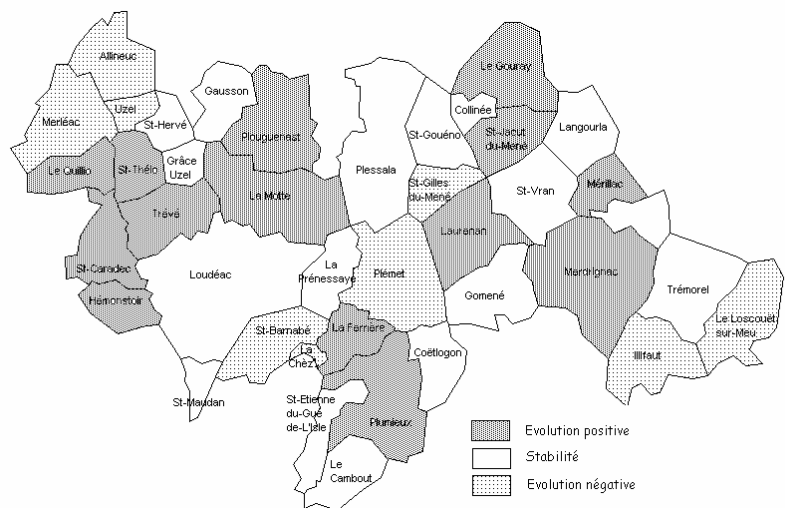
Pour les commerces et notamment les multiservices :

- Ce sont des services essentiels pour la population.
- La collectivité intervient souvent trop tardivement, il est très difficile de rouvrir un commerce fermé.
- Lorsque la maîtrise d'ouvrage est publique, le recrutement est une question clé de la réussite.

Niveau général d'équipement des communes en 2005



Evolution du niveau d'équipement des communes entre 1998 et 2005



Le niveau général d'équipement des communes est évalué à partir de la présence ou non des services mentionnés dans une liste de 39 équipements établie par l'INSEE. Cette liste de référence permet de faire des comparaisons d'une année à l'autre et d'un territoire à l'autre.

Pistes d'action pour le prochain contrat de Pays.

Pour les commerces il faut être attentif à intervenir non pas seulement pour le dernier commerce de la commune, mais pour le dernier commerce d'une activité donnée. Il est essentiel d'accompagner les transmissions (cf reprise d'entreprises).

En matière de services publics, l'accent est mis sur le maillage du territoire, sur la prudence vis-à-vis des sollicitations des collectivités par l'Etat en vue de palier à ses désengagements et sur le rôle d'entraînement que les services publics exercent sur l'ensemble des activités des communes.

L'OFFRE DE SERVICES PERMETTANT DE REpondre AUX ENJEUX DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Caractéristiques de la population et accueil en établissement

la part de la population des plus de 60 ans est nettement supérieure aux moyennes nationales et régionales.

Le nombre de personnes âgées de **80 à 89 ans va doubler entre 1999 et 2010. Entre 2010 et 2020, c'est la population de plus de 90 ans, nécessitant plus de soin, qui doublera**

Le territoire dispose aujourd'hui de 750 places d'accueil en établissement.

Lieu de vie des personnes âgées

	Etablissement		Domicile	
	Nombre	%	Nombre	%
60-79 ans	250	3	9590	97
80 ans et plus	475	18	2125	82

➔ La moyenne d'âge d'entrée en établissement est de **84 ans**

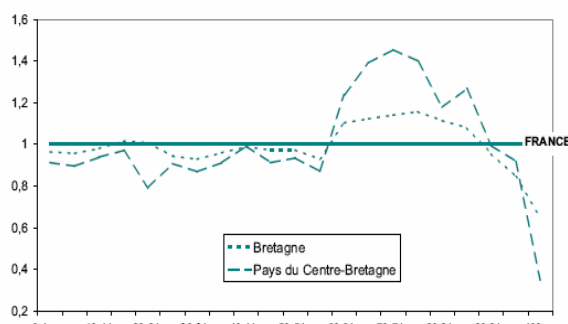
Selon les estimations de l'état actuel de la population : La capacité d'accueil des personnes de 80 ans et plus en établissement est de **29% pour le Pays du Centre Bretagne** contre **36% au niveau départemental**

Pour **maintenir** la capacité d'accueil, d'ici à 2010, il faut augmenter de plus de **20%** le nombre de places en établissement

Pistes d'action :

- **Augmenter le nombre de places en établissement.**
- **Créer des structures d'hébergement légères** en centre bourg qui permettent de lutter contre l'isolement des personnes âgées et qui constituent une étape intermédiaire avant l'entrée en établissement.
- Le **développement des familles d'accueil** devrait également être encouragé.
- Une réflexion pourrait être conduite pour mener des actions combinées entre les personnes âgées et les personnes handicapées.
- Il n'existe actuellement aucune réponse pour l'accueil des personnes atteinte de la maladie d'Alzheimer qui sont orientées vers le Morbihan.

Indice de répartition de la population selon l'âge dans le pays du Centre-Bretagne par rapport à la Bretagne et à la France métropolitaine

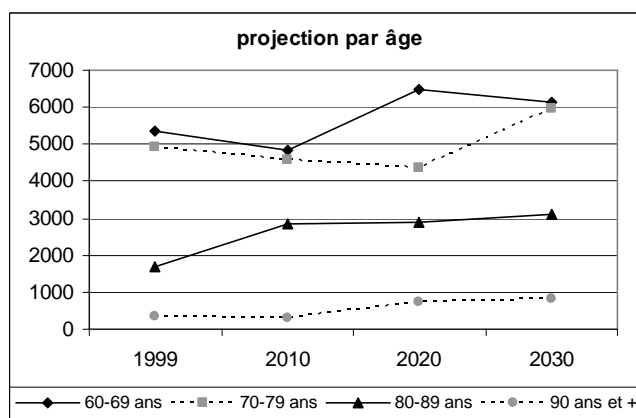


Note de lecture : Si la courbe se situe au-dessus de 1, la population est proportionnellement plus élevée qu'en France, et inversement si la courbe se situe en dessous de 1.
Source : INSEE - Recensement de la population 1999

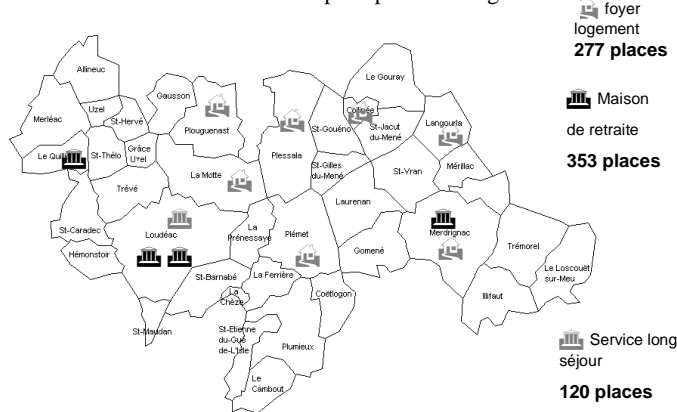
Estimation de la répartition de la population âgée par classe d'âge en 2005 (source INSEE)

	90 et +	80 - 89	70 - 79	60 - 69	TOTAL
2005	340	2260	4750	5090	12440

Projection à 30 ans de l'évolution de la population âgée (source INSEE Bretagne).



Etablissements d'accueil pour personnes âgées



Il est à noter la présence de 2 autres établissements situés dans le nord du Morbihan

L'OFFRE DE SERVICES PERMETTANT DE REPOUDRE AUX ENJEUX DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Les services aux personnes âgées indispensables au maintien à domicile

Les services d'aide à domicile

Les services d'aide à domicile représentent 93 salariés et **696 personnes âgées bénéficiaires** en service prestataire.

Evolutions constatées :

- une population salariée vieillissante.
- des difficultés de recrutement : manque d'intérêt pour le métier
- apparition des chartes de qualité qui vont modifier la gestion des structures.

Pistes d'action :

- Un rapprochement des structures les plus petites pour faciliter l'organisation du personnel et permettre de répondre plus facilement aux exigences de la charte de qualité.
- Une valorisation des métiers d'aide à la personne pour favoriser le recrutement et le remplacement des aides à domicile partant à la retraite.

Les services de soin infirmiers à domicile

Le territoire présente une forte densité de lits mais il existe tout de même des listes d'attente.

La complexification des actes entraîne des difficultés en terme de charge de travail comme sur le plan financier.

Pistes d'action :

- Harmonisation des modes de fonctionnement et développement des collaborations entre services permettraient de mettre en place des modalités de dépannage sur le plan du personnel.

Le portage de repas

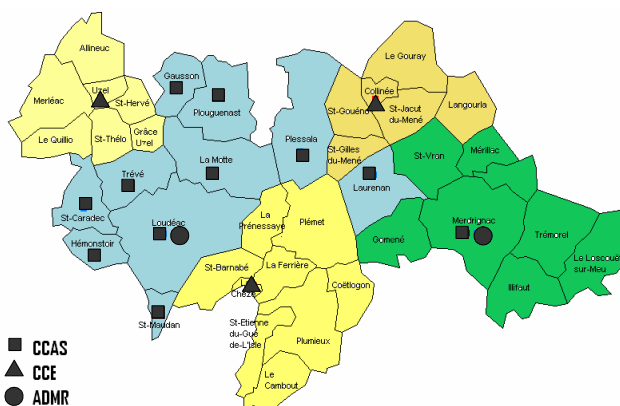
Le service de portage de repas du centre hospitalier de Loudéac est saturé. L'augmentation du nombre de repas préparé est possible mais pas le service de portage en lui-même

Les autres services de portages de repas sont sous utilisés.

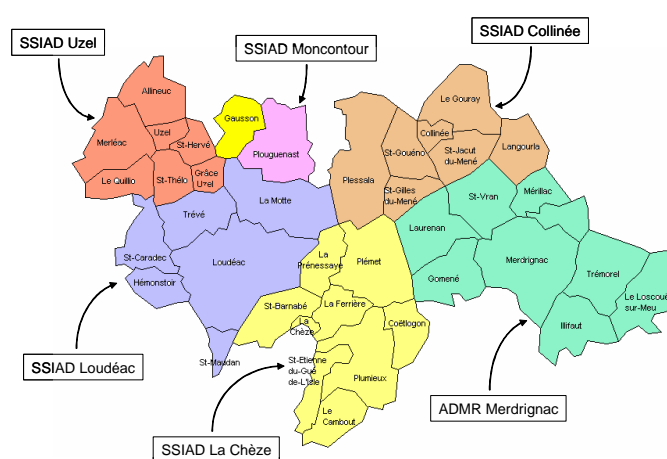
Pistes d'action

- Développer le service de portage de repas en s'appuyant sur une organisation intercommunale et en séparant le volet préparation des repas du volet distribution.

Les services d'aide à domicile



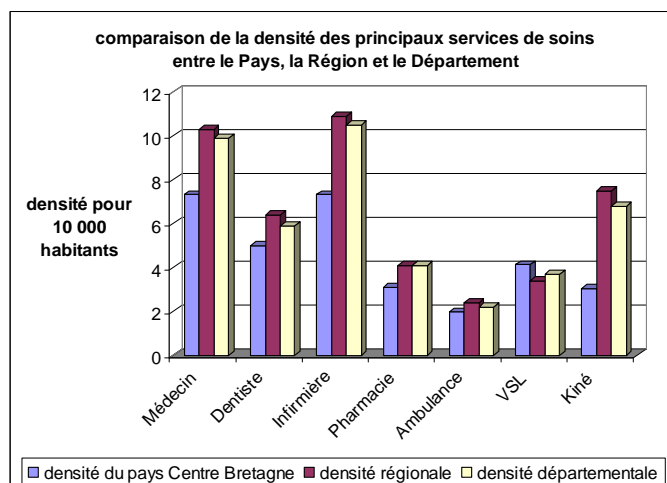
Les services de soin infirmier à domicile



Les SSIAD représentent **35 aides soignantes, 173 lits pour 140 bénéficiaires** personnes âgées

Sur le territoire, la densité de lits SSIAD est **de 31 places pour 1000 habitants de 75 ans et plus** pour des moyennes nationales et régionales, respectivement, de **15 places et 18 places**

L'offre de soin.



Les réseaux de solidarité et les activités pour les personnes âgées.

Les tentatives de réseaux de solidarité sont à ce jour peu concluantes.

Les activités proposées par les clubs de 3^{ème} âge sont très réduites et répondent peu aux attentes des nouveaux retraités.

Les établissements d'accueil ont des moyens accordés au loisirs très diversés.

Pistes d'action

- Relancer les tentatives de réseaux de solidarité pour lutter contre l'isolement
- Développer les activités pour les personnes âgées en particulier en soutenant le projet culturel de l'ODCM et de CAC Sud 22
- Fédérer les moyens des différents établissements pour monter des projets plus ambitieux

Faible densité de médecins généralistes et de kinésithérapeutes par rapport à la région mais aussi au département.

Faible densité des infirmiers libéraux palliée par la forte présence des SSIAD.

La moyenne d'âge des médecins est d'environ 50 ans et la reprise de leurs cabinets est loin d'être assurée sur le territoire.

Il est demandé aux médecins de reconsidérer le mode d'organisation des gardes et notamment d'envisager la création d'un second point de garde sur le territoire.

Conclusion générale :

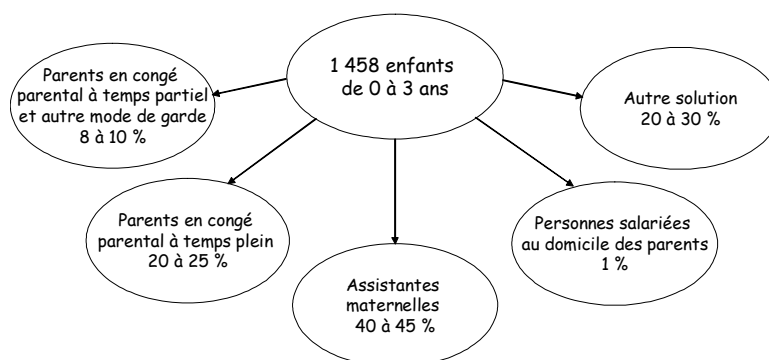
Il apparaît que nous nous trouvons à la veille d'une révolution démographique dont nous avons du mal à prendre la mesure. Aura-t-on les moyens de faire face aux exigences qu'elle impose ? Cette question mérite d'autant plus d'être posée que nous n'avons pas pris en compte dans cette analyse la dimension « revenu » des personnes âgées.

L'ACCUEIL DES JEUNES ENFANTS DE 0 A 3 ANS

Constat :

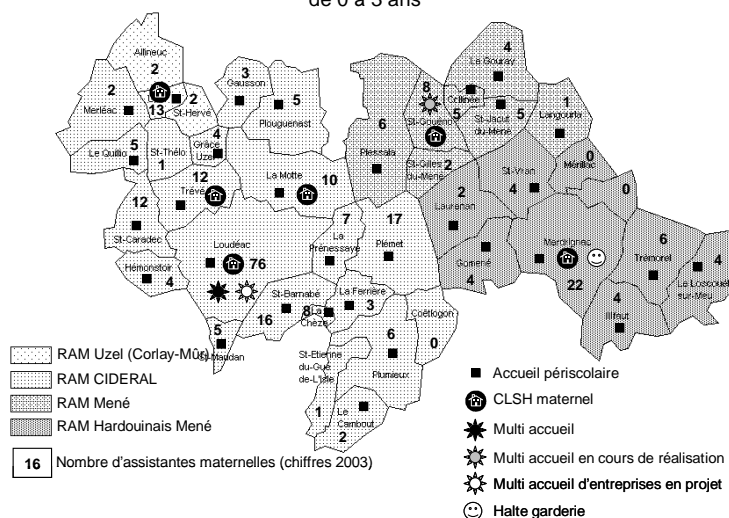
- Les assistantes maternelles forment le premier mode de garde sur le pays :
 - 287 assistantes maternelles agréées : 775 places.
 - Le taux d'occupation des places agréées voisin de 100 %.
 - Les effectifs d'assistantes maternelles sont fluctuant, et fortement dépendant de l'évolution du marché du travail.
 - Existence d'un Relais Assistantes Maternelles dans chaque communauté de communes.
- De nombreux salariés sont soumis à de fortes amplitudes horaires et rencontrent de ce fait des difficultés pour la garde de leurs enfants.
- Signature d'un contrat enfance dans toutes les communautés de communes.
- Plusieurs projets de structures d'accueil collectif récemment réalisées où en cours.
- Une attente des familles pour une offre diversifiée des modes de garde susceptible de répondre à des besoins spécifiques : horaires atypiques, urgence.

Mode de garde des enfants de 0 à 3 ans



Données juin 2004

Structures d'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans



Pistes d'action.

☞ Thème 1 : Evolution des RAM et des haltes garderies.

- Evolution des statuts des RAM permettant la participation des Assistantes maternelles et des parents à la vie des RAM.
- Création et animation de lieux de parole pour les parents au sein des RAM.
- Evolution des haltes garderies vers des multi accueil à temps plein sur le créneau des horaires classiques avec participation financière d'entreprises.

☞ Thème 2 : développement des services d'accueil à domicile.

- Création d'un crèche familiale prenant en compte la question des horaires atypiques et de la garde de dépannage avec participation financière d'entreprises.
- Accompagnement d'un groupe d'assistantes maternelles souhaitant réfléchir à la création d'un service prestataire.
- Mise en place d'un service de garde de dépannage au domicile des parents.

☞ Thème 3 : Participation des entreprises.

- Information des entreprises sur les crédits d'impôt accordés pour toute participation à un mode de garde.
- Négociation sur l'adaptation des horaires de travail aux contraintes des parents de jeunes enfants.
- Elargissement des Contrats Enfance existants aux entreprises dans le cadre de contrats tri partite : CAF, collectivités, entreprises.

LA RECONQUETE DU PAYSAGE

La reconquête des paysages constitue pour la commission « Aménagement et environnement » l'une des priorités sur le plan environnemental.

L'action bocage étendue à l'échelle du Pays en 2004 et l'expérimentation initiée en 2005 sur les fonds de vallée répondent à cet objectif.

Ces actions ont par ailleurs des effets positifs sur la reconquête de la qualité de l'eau ainsi que sur la pratique d'activités de loisir (pêche, randonnée, chasse).

La portée de ces actions est d'autant plus importante qu'elles s'appuient sur un outil SIG partagé par un nombre croissant de structures intervenant dans le domaine de l'environnement. L'un des enjeux actuels est que ces actions puissent avancer concrètement sur l'ensemble du territoire ce qui nécessite que la phase de diagnostic soit finalisée.

Par ailleurs leur prolongement au terme de l'échéance des financements européens nécessite que leur inscription au prochain contrat de Pays soit envisagée.

Nombre de communes ayant réalisé un état des lieux de leur fonds de vallée	Fin 2004 : 0 3 communes se sont engagées dans la démarche en 2005
--	--

	Fin 2001	Fin 2004
Nombre de communes ayant réalisé un état des lieux du bocage.	8 sur CIDERAL (sans SIG)	22 communes avec SIG (dossier CIDERAL / FEOGA 2002-2004)
Surface du pays concerné par cet état des lieux	16000 ha	53 000 ha soit 56 % du territoire
Nombre de communes ayant mené des actions d'amélioration	8 (cideral)	14 (cideral) + 1 (CCM-Plessala)
Nombre d'agriculteurs ayant réalisé des plantations	100	230
Nombre de km de haies plantées	73	150

Evolution du rythme des plantations de 1985 à 2004.

- *Données CIDERAL*
 - 1985-2000 : plantations bocagères : + 0,13 m/ha/an dont 0,03 m/ha/an en interparcellaire
 - 2000-2004 : + 0,83 m/ha/an dont 0,30 m/ha/an interparcellaire.
 - Soit une multiplication respectivement par 6 et par 10 du rythme de plantation
- *Données CC du Mené :*
 - 1991-2000 : + 0,15 m/ha/an, localisation inconnues
 - 2000-2004 : idem, localisation inconnues.
 - 2005 : Plessala : 2,75 m/ha, dont 1,2 m/ha en interparcellaire.(11000 m sur 4000 ha SAU)

L'ENGAGEMENT DES COLLECTIVITES ET DES PARTICULIERS DANS LA RECONQUETE DE LA QUALITE DE L'EAU

Nette progression de l'engagement des collectivités dans la reconquête de la qualité de l'eau qui ne pourra qu'être accentué avec l'arrêté préfectoral du 4 avril 2005

Une part croissante de la population semble être attentive au problème de la reconquête de la qualité de l'eau ; Mais cette évolution reste mesurée et ne touche pas toutes les classes de la population.

Pistes d'action

- Importance de la sensibilisation des enfants par l'intermédiaire d'actions auprès des scolaires : action à généraliser
- Davantage de communication et de sensibilisation du public aux pollutions et aux économies d'eau (rubrique dans un journal...)
- Approfondissement des actions des collectivités dans le cadre du plan de désherbage mais aussi de sensibilisation de la population (recommandation avec le permis de construire..)

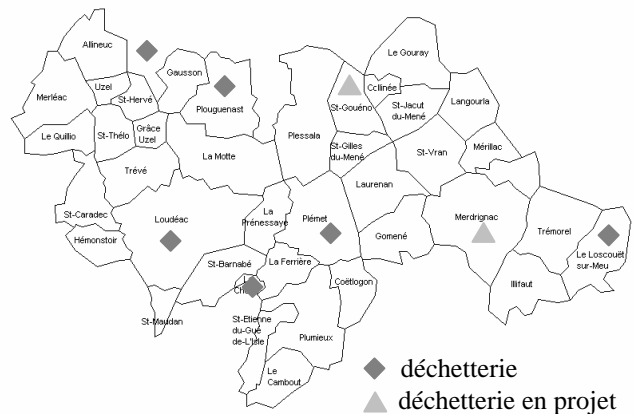
Communes ayant réalisé un plan de désherbage	36	
Communes ayant signé la charte d'engagement	31	
Communes ayant atteint le niveau 1	En cours d'évaluation	14
	Niveau 1 validé	17
Communes ayant atteint le niveau 2	0	
Communes ayant atteint le niveau 3	0	

Rappel des niveaux

Niveau 1	-Plan de désherbage -Sécurisation du matériel -Formation des agents -Existence d'une zone test sans phyto -Communication auprès de la population
Niveau 2	-Utilisation d'une technique de désherbage non chimique -Prise en compte du désherbage lors des nouveaux aménagements
Niveau 3	-Plus de désherbage chimique sur les zones à risque

- les déchetteries sont plus adaptées aux besoins des particuliers, peu d'entreprises les utilisent et les volumes apportés restent faibles.
- Le pays comme le département ne sont pas de gros producteurs de déchets industriels banaux.
- Les centres de transfert et de traitement des déchets se situent près des centres de productions des déchets.
- Le centre d'enfouissement technique de classe 2 de Gueltas permet aux professionnels d'éliminer les quantités importantes de DIB.
- Il existe de nombreuses possibilités de revente des déchets industriels
- Généralement, les industriels ont recours à des filières spécialisées. Mais les camions de collecte des déchets repartent régulièrement à moitié vide.
- L'action menée dans le cadre de leader II a permis de collecter en 2000 et 2001 environ 20 tonnes de bâches agricoles. Depuis 2002, l'absence de collecte conduit les agriculteurs à brûler ou à stocker ces bâches.

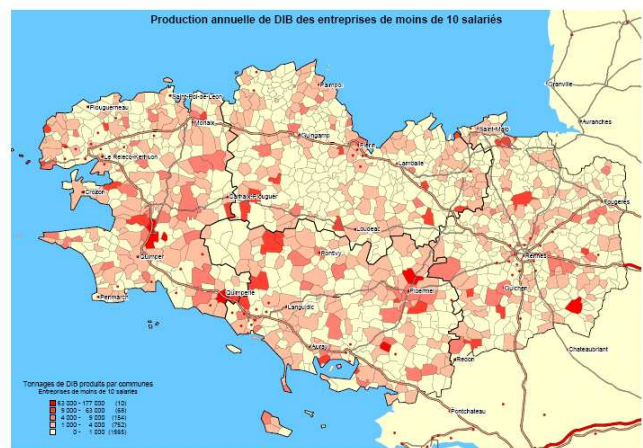
Carte des déchetteries acceptant les DIB



Rappel des définitions :

- **Les Déchets Industriels Banaux (DIB):** ni toxiques, ni dangereux, ils sont constitués de bois, papiers, cartons, plastiques, verres, caoutchouc, textile ou de matière organique.
- **Les Déchets Industriels Spéciaux (DIS) ou dangereux (DID):** toxiques et dangereux, ils nécessitent un traitement adaptés dans des installations spécifiques. Par exemple: les acides, les solvants, les produits phytosanitaires, les aérosols, les comburants ...

Production de DIB par les entreprises de moins de 10 salariés



La carte ci-dessus, présente les tonnages de DIB par commune pour les entreprises de moins de 10 salariés (toutes strates d'activités confondues).
Etude des déchets des entreprises de Bretagne – Observatoire Régional des Déchets de Bretagne – Région Bretagne - Synthèse – G.R.U.S – Novembre 2004 - Page 11

Propositions pour le Contrat de Pays

La quantité de déchets enfouis sans tri préalable et sans valorisation des déchets qui le peuvent est encore trop importante. Chaque entreprise se heurte à ses problèmes de déchet sans qu'aucune réflexion ne soit menée sur leur regroupement. Par manque d'information et de coordination, le tri reste sous développé dans nombre d'entreprises. Les pistes d'action se dessinent à deux niveaux :

- La mise en place d'une coopération inter entreprise pour l'organisation de collectes de déchets triés.
- La sensibilisation et la formation du personnel au tri des déchets. A ce titre l'UPIA et la CCI mènent une action intitulée Bretagne Environnement +. Cette action consiste à former des correspondants environnement dans chaque entreprise. Des temps de formation sont organisés régulièrement à Saint Brieuc. Très peu d'entreprises du Pays participent à ces rencontres. Il pourrait être envisagé d'organiser des moments similaires sur Loudéac.

Plus largement, la sensibilisation au tri des déchets doit se faire également à l'école. C'est au niveau des plus jeunes que l'on doit faire rentrer des habitudes nouvelles.

Pratiquement tous les secteurs d'activité ont développé des modalités de travail en réseau. Il y a eu un renforcement des actions, des projets conduits dans le cadre de ces réseaux.

La mise en réseau des structures s'est accompagnée d'un fort développement de l'offre de services dans les domaines de la culture et du sport, par ailleurs elle permet de donner davantage de lisibilité à l'action culturelle et sportive.

La plus grande faiblesse de ces réseaux réside dans leur dépendance vis-à-vis des emplois jeunes dont le dispositif arrive à échéance. Le sport, le multi média, le patrimoine et l'enfance jeunesse sont particulièrement concernés. Dans ce contexte la mise en réseau peut constituer une réponse pertinente permettant de faire des économies de moyens. C'est ce que cherche notamment à faire le secteur du patrimoine pour la partie collective.

Pistes d'action pour le prochain contrat de Pays.

La question qui se pose ici est de savoir autour de quel projet culturel et sportif les réseaux doivent-ils se redessiner. Quel projet serait en mesure de nous distinguer des territoires voisins. Il ressort de l'échange qu'un projet pourrait être construit sur la base de **l'articulation entre le sport, la culture et le patrimoine qu'il soit naturel, bâti ou lié aux traditions populaires.**

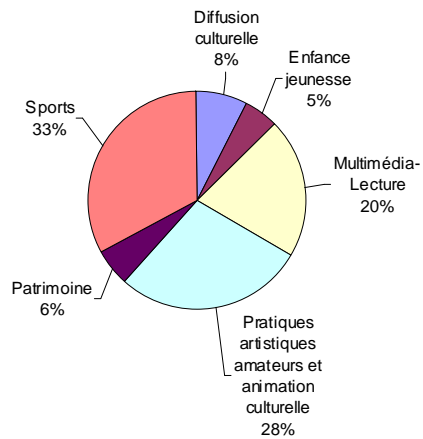
Pour le sport, des perspectives intéressantes se dessinent autour des sports « nature ». Le Pays est déjà doté de plusieurs équipements : base canoë kayak, centre équestre, circuits de randonnées, circuit VTT, centre nautique.... Ces activités permettent de valoriser le patrimoine naturel du territoire et des liens sont évidents avec la reconquête des paysages, les animations sur le milieu aquatique.

Pour la culture, il s'agit de faire vivre les éléments du patrimoine bâti mais aussi naturel (référence au concept de Vallée en fête imaginé par l'association MIR) par des activités de musique, de théâtre, de contes.... Par ailleurs les traditions populaires peuvent constituer le support de nombreux projets.

Les critères de bon fonctionnement d'un réseau :

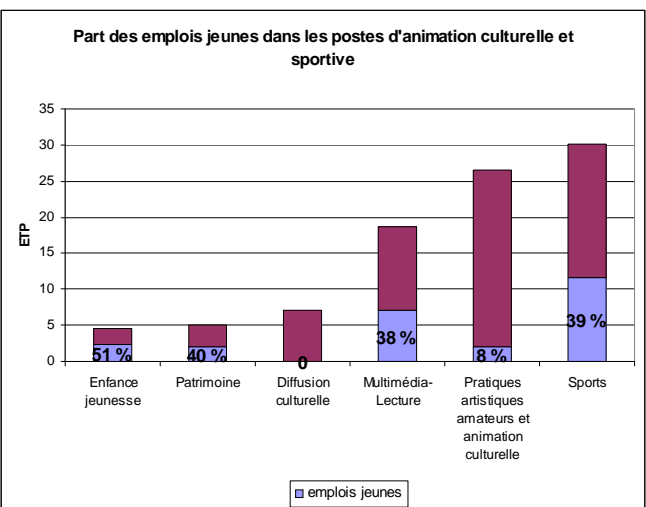
- Des partenaires variés qui se complètent dans leurs activités, leurs savoir-faire, leurs statuts, leurs adhérents.
- Des partenaires actifs qui ont leur identité propre.
- La construction d'un projet partagé entre les associatifs, les élus et les salariés.
- Des bénévoles soutenus dans les tâches administratives dont le temps et les compétences peuvent être investis au service du projet.
- Une adhésion volontaire.

Répartition des postes d'animation par secteur d'activité

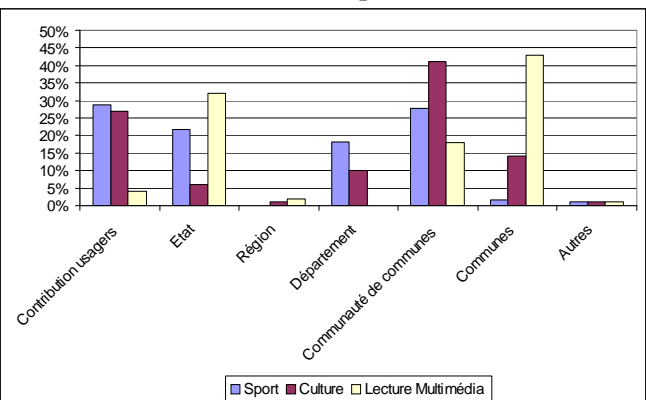


- 92 postes équivalent temps plein.
- 33 employeurs
- Les cinq premiers employeurs (ville de Loudéac, CIDERAL, Asso. Musicale du Pays de Loudéac, ACSE, Ecole de musique du Mené) totalisent plus de la moitié des postes.
- 17 employeurs emploient 1 équivalent temps plein ou moins.

Part des emplois jeunes dans les postes d'animation culturelle et sportive



Origine des financements des postes d'animation culturelle et sportive



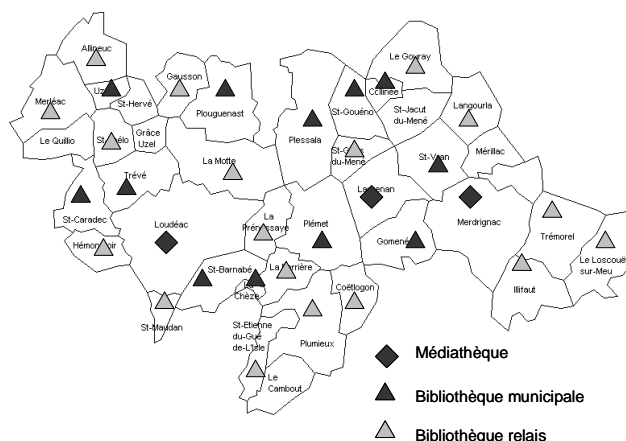
Lecture

La qualité et la diversité du fonds, les animations et les horaires d'ouverture des bibliothèques sont les éléments déterminants de la pratique de la lecture.

Le rôle des communes, des intercommunalités des commissions lecture de l'ODCM et du CAC Sud a été déterminant pour développer ces différents éléments qui font des bibliothèques du territoire des lieux appréciés de la population.

Par ailleurs les bibliothèques participent à l'animation des communes à travers des expositions, des animations (théâtre, projection de films documentaires, soirées débats...).

Enfin le festival du livre de Loudéac constitue un temps fort pour la lecture sur le territoire qui vient en appui de l'activité des bibliothèques tout au long de l'année.



La lecture est le support culturel le plus accessible et le plus développé par les communes.

Pistes d'action :

- Poursuivre la mise en réseau des bibliothèques et des médiathèques qui permet d'élargir le fonds, d'acquérir des ouvrages spécialisés ou particuliers comme des ouvrages à gros caractères permettant une ouverture vers les personnes âgées.
- Développer les partenariats avec les maisons de retraite.

L'enseignement de la musique

Le territoire compte :

- deux écoles de musique principales : l'École de Musique Intercommunale du Pays de Loudéac, L'École de Musique Intercommunale du Mené
- quatre structures plus modestes : l'École de Musique Intercommunale du Pays d'Uzel, l'école du Bagad de Loudéac et les batteries fanfare de Plémet et de Plouguenast.

On dénombre **près de 800 élèves**. Deux tiers sont des jeunes de moins de 18 ans et un tiers des adultes de 18 ans et plus. Les plus de 60 ans ne représentent que 2 % des élèves. La part des jeunes a tendance à diminuer au profit des celle des adultes.

Le nombre d'élève est en Progression régulière.

Le pourcentage d'élèves par rapport à la population totale est le plus élevé du département.

L'enseignement de la musique participe à l'image du territoire dont le dynamisme en matière musicale est connu et reconnu.

Les formes d'enseignement de la musique sont de plus en plus variées et les interventions en dehors des locaux des écoles de musique de plus en plus répandues : interventions en milieu scolaire, travail spécifique en milieu spécialisé (hôpital de jour, IME, CAT). Une offre de stages s'est également développée.

Le regroupement des écoles du Mené, de la Hardouinais-Mené et de Plessala est une grande satisfaction.

Sur le Mené comme sur la CIDERAL, l'enseignement de la musique a profité d'un effet équipement neuf. Chaque partie du territoire dispose aujourd'hui d'un équipement de très grande qualité.

Existence de collaborations entre les groupes amateurs et les écoles qui mettent à disposition des locaux de répétition.

Contribution des groupes d'élèves et des groupes de musiciens amateurs à l'animation des communes : participation à divers manifestations dont la fête de la musique.

Pistes d'action :

- Pour des raisons budgétaires, l'élargissement de la pratique de la musique ne peut plus se faire par l'augmentation du nombre des élèves des écoles de musique. D'autres formes d'intervention doivent être multipliées : les interventions dans les écoles, les interventions dans les maisons de retraite, l'initiation par le biais d'ateliers, le développement de l'offre de stages...
- Les groupes locaux doivent être valorisés, ils doivent notamment pouvoir se produire en première partie de manifestations culturelles.

L'ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS

Le sport

L'ensemble du territoire est à présent couvert par des équipements sportifs de qualité.

Le nombre de pratiquants est en progression régulière, cette progression se fait surtout au bénéfice des jeunes.

Il apparaît clairement que le recours à des animateurs professionnels a permis de diversifier l'offre d'activités sportive et a entraîné un élargissement du public.

Tout l'enjeu de ce secteur réside dans la pérennisation des postes d'animation.

Les activités pour personnes du 3^{ème} âge.

On estime que 40 % des personnes de plus de 60 ans adhèrent d'un club des aînés. La plupart des clubs rencontrent des difficultés pour renouveler leurs adhérents. Les activités proposées sont réduites, ont du mal à évoluer et ne répondent plus aux attentes des nouveaux retraités.

L'Université du Temps Libre répond à ces nouvelles attentes en proposant une palette d'activités très variées : anglais, histoire de l'art, informatique, scrabble, jardinage, cercle philosophique, histoire de la musique, plaisirs de la table, bridge, généalogie, girouettes, code de la route, gallo, breton, expression corporelle et scénique... Le nombre d'adhérents est en progression constante. Il est regretté que des antennes de l'UTL ne soient pas implantées sur Merdrignac ou Collinée.

Pistes d'action :

- Soutenir l'initiative de l'ODCM et du CAC Sud 22 pour bâtir un projet culturel à l'échelle du Pays à destination du public âgé en partenariat avec les structures d'accueil.
- Réaliser un guide des activités destinées aux personnes âgées.
- Dans tous les projets culturels et sportifs se pose la question de l'ouverture au public âgé afin de favoriser la mixité des âges.

SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS D'ENVERGURE

La fréquentation est assez fluctuante mais a tendance à se maintenir avec même une progression pour la plupart des événements en 2004.

Hormis Déliock, le nombre d'entrées se situe entre 1000 et 4000.

La programmation représente 60% à 90% des dépenses et les entrées 20 à 50% des recettes

Sur la Bretagne, de nombreux événements se font concurrence pendant la saison estivale

Pour son image à l'extérieur, pour l'attrait touristique, le Pays a intérêt à pérenniser des événements d'envergure.

Les principaux événements sur le territoire sont :

- Printemps des livres
- Mini mômes & maxi mômes
- Assemblées gallèses
- Jazz au cœur (Langourla)
- Festival de jazz amateur (Gomené)
- Vallée en fête / vallée en marche
- Délirock (pas d'édition 2005)
- Quiz à Guette (pas d'édition 2005).

Quelques pistes pour pérenniser les événements :

- Une volonté des élus locaux.
- Une implication et un renouvellement des bénévoles notamment locaux dans le projet.
- Un soutien de la population locale.
- Une amélioration de la qualité des programmations qui nécessite une augmentation des fonds publics.
- L'absence de concurrence entre festivals du territoire, donc une nécessaire coordination via les structures existantes.

LA MODERNISATION DES LITS TOURISTIQUES

Le pays compte **1847 lits touristiques marchands** dont la moitié est une offre d'hébergements de plein air.

Depuis 2002 une **baisse moyenne annuelle de l'ordre de 8%** du nombre de lits touristiques en Centre Bretagne.

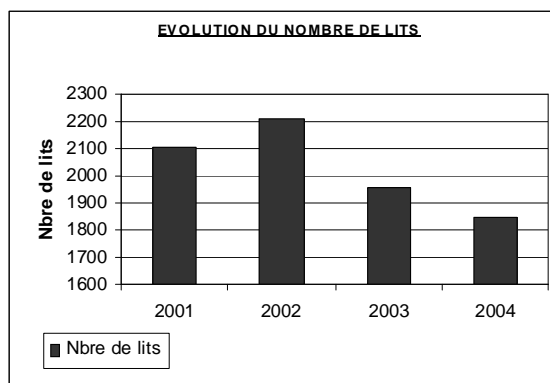
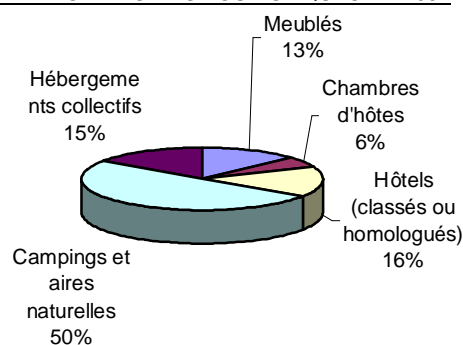
Une émergence certaine d'offre de lits touristiques réalisés par des investisseurs étrangers.

Une pression immobilière qui génère la vente de patrimoine qui, hier, pouvait influencer à la création d'hébergements notamment de meublés.

Le Pays Centre Bretagne a développé une politique d'accompagnement auprès d'investisseurs privés envers la création d'hébergements meublés et chambres d'hôtes déclinant un aménagement intérieur typé « lin ».

Les nouvelles pratiques de vacances (camping car, échange de maisons) ont également des incidences sur les dynamiques d'investissements liées à la création d'hébergements.

REPARTITION DES LITS TOURISTIQUES EN 2004



Bilan des investissements réalisés sur le Pays du Centre Bretagne entre 2000 et 2005

Nature	Meublé	Hôtel	Camping	Groupe
Montant des investissements	1 540 932	754 373	103 520	564 287

Investissements privés	Investissements publics
2 037 182	925 932

Taux d'occupation des meublés touristiques (moyenne 2002-2004)

- Taux d'occupation sur juillet : 73%.
- Taux d'occupation sur août : 97%
- Moyenne semaines de location : 10 semaines

Pistes d'action

Devant l'érosion du nombre de lits touristiques et la timidité des investissements privés, il conviendrait d'encourager les porteurs de projets en créant un fonds de soutien aux investissements.

LA CREATION DE PRODUITS TOURISTIQUES

Les produits touristiques du territoire sont coordonnés par le Pays Centre Bretagne et sont commercialisés par des organismes para-publics vu le désintérêt des agences privées.

Cette action permet de mettre en réseau un ensemble d'acteurs du tourisme du territoire

Le renouvellement des produits « groupes » est un enjeu annuel afin de capter l'attrait des agences autocaristes à programmer des visites sur le territoire

De nouveaux produits individuels axés sur le « sport nature » et sur les courts séjours « terre – mer » (Centre Bretagne – Ile de Bréhat) sont en cours de test et les résultats semble être positifs auprès des particuliers comme des agences privées.

Produits touristiques proposés

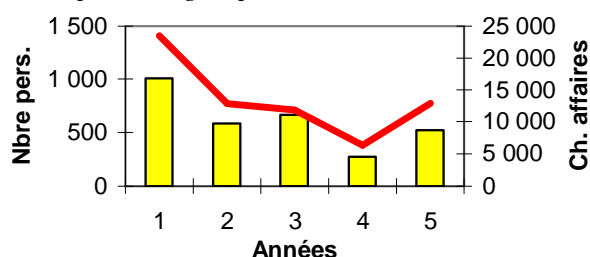
Produits groupes :

- . Journée patrimoine des toiles
- . Journée traditions et savoir faire

Produits individuels :

- . Week-end pain
- . Court séjour rando
- . Séjours balades à vélo
- . Séjours au fil des moulins
- . Week-end au château
- . Séjour pêche
- . En cours de constitution : séjour sports nature

Evolution de la fréquentation des produits groupes entre 2000 et 2004



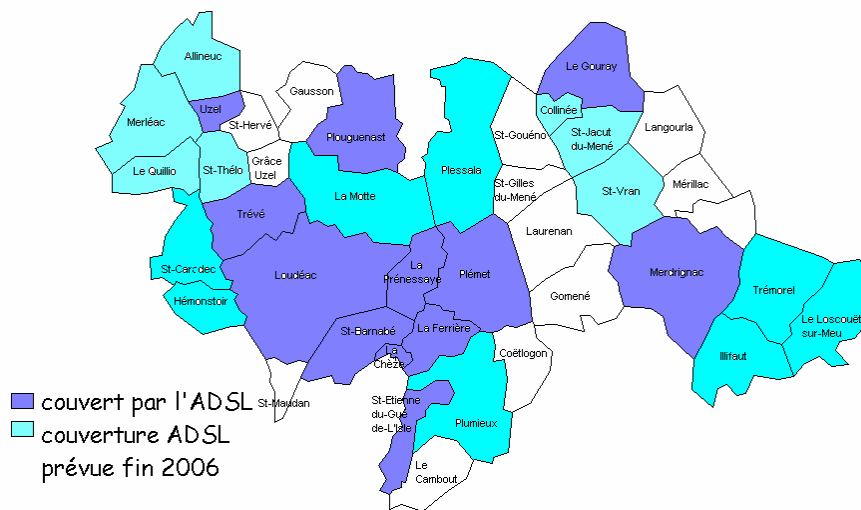
Pistes d'action

- Avoir une meilleure communication sur les potentialités du Pays.
- Faire travailler davantage les structures et équipements touristiques en réseau.
- Rechercher, attirer et fidéliser les clientèles.
- Poursuivre la dynamique de valorisation touristique territoriale « Route du lin ».
- Valoriser à des fins touristiques l'ensemble des activités de pleine nature du pays.
- Conforter une offre d'hébergements touristique de qualité sur le pays.

Développement des propositions de la commission

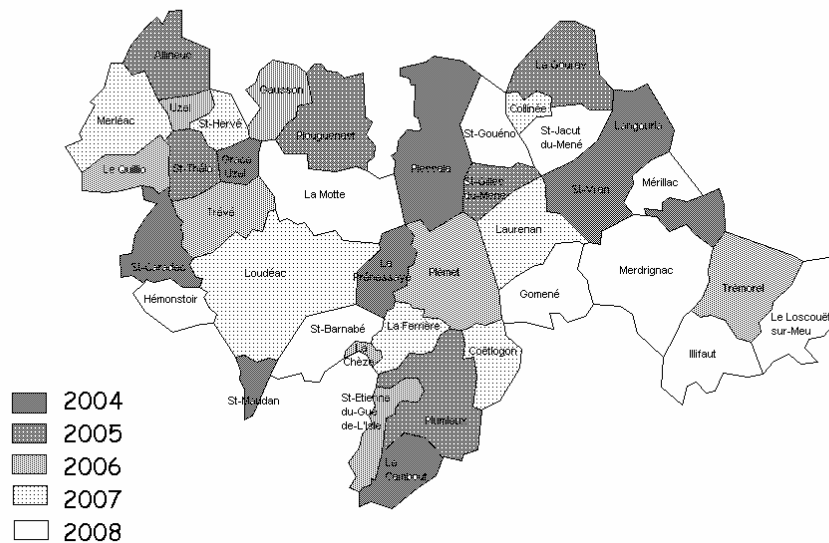
Thèmes abordés	Evaluations des actions menées	Point à développer
Signalisation touristique	- Le pays doit maintenir le suivi des projets de signalétique afin de garantir la cohérence initiale du plan de signalisation	- Remplacer à l'entrée du Pays sur la RN 164 les anciennes appellations (Pays de Loudéac & Pays du Mené) par « <i>Pays du Centre Bretagne pour plus de cohérence</i> »
La Rigole d'Hilvern	- L'expérimentation de remise en eau est jugée peu convaincante - L'entretien du chemin de halage et des arbres bordant l'ouvrage pose toujours problème	- Des négociations de rétrocession entre La Région, le département et la Cidéal sont en cours afin d'assurer une animation et suivi local de cet ouvrage plus efficient (notamment sur le plan de l'entretien et du suivi du patrimoine bocager) - Une remise en eau de l'ouvrage n'est pas escomptée - Utilisation du chemin de halage pour la randonnée (VTT, vélo – voie verte, ...)
Promotion touristique du territoire Attractivité touristique du territoire	- Documents diffus - Quelle échelle territoriale de communication ? L'offre touristique locale (ainsi que pour toute la Bretagne en général) : - subit l'effet de la concurrence avec d'autres destinations (Pays du Sud, Pays de l'Est, ...) apparue nouvellement sur le marché - est onéreuse pour la clientèle traditionnelle venant en Bretagne (familles aux revenus moyens) - doit faire face à une mauvaise « image de marque » liée aux problèmes de pollution (eau, marée noire, ...)	- Travailler sur une présentation homogène de la documentation dans les hébergements et antennes de l'Office du tourisme - Se rapprocher de partenaires de communication professionnels afin de définir une stratégie pertinente de communication et mettre en place un plan marketing du Pays Centre Bretagne valorisant « <i>le ou les points forts (2 – 3 maxi) du Pays comme locomotive</i> » - Travailler localement auprès des professionnels sur les atouts du territoire du Centre Bretagne (patrimoine, verdure, calme, location abordable, gastronomie, accueil personnalisé, animations diversifiées, ...) et la fidélisation des clientèles - Développer les animations touristiques « <i>Il faut que les touristes aient plus de choses à faire qu'ils ne le peuvent</i> » - Rechercher des cibles de clientèles avides de patrimoine, de nature, de verdure, d'éco-tourisme, ... à l'exemple de clientèle du Nord de l'Europe - La « <i>position centrale du pays</i> » permet aux clientèles de découvrir l'ensemble des sites de la Bretagne, la mise en valeur de cette situation géographique et le potentiel du territoire sont deux atouts à valoriser conjointement auprès des clientèles (tant individuelles que groupes (cars)) - Mettre en avant les massifs forestiers et plans d'eau du territoire du Centre Bretagne - Travailler sur la valorisation de la chasse - Renforcer l'attractivité du territoire par la création d'un équipement structurant tel un golf
Le regroupement Pays Touristique – Syndicats d'Initiative du Centre Bretagne	- La restructuration du tourisme effectuée au sein du Pays Centre Bretagne reçoit l'assentiment des membres présents	- L'Office du Tourisme doit perdurer son rayonnement sur le territoire pour travailler encore plus en réseau au service des sites prédominants et équipements touristiques du pays
Hébergements		- Conforter une offre d'hébergements touristiques de qualité sur le pays notamment au travers du label Lin vers l'hôte.
Randonnées et activités de pleine nature	- Les actions menées en matière de valorisation de la randonnée reçoivent l'assentiment des membres présents	- Porter une vigilance particulière au maintien de la qualité des itinéraires (entretien, balisage, droit de passage, ...) et cohabitation des usages (comment gérer l'apparition de la pratique du quad, voire des 4x4 ?) - Les activités de pleine nature sont à accompagnées
Fleurissement	- Il est souligné l'importance du fleurissement donnant une image positive du territoire	
Tourisme et handicap		- Porter une attention plus significative à l'accès des sites et des équipements à la clientèle présentant un handicap particulier

LA COUVERTURE ADSL DU PAYS



LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

recensement par année et par commune



Le recensement 2004 a porté sur 9 communes du Pays et 15,6 % de la population. Il en résulte un léger accroissement de la population (+0,75 % sur 5 ans). Cette évolution marque une rupture avec les années voire les décennies antérieures au cours desquelles la population du Pays du Centre Bretagne ne cessait de décroître.

L'image du Pays auprès de la presse.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Une forte mobilisation des élus sur le devenir du territoire • le dynamisme des jeunes, des associations et du secteur culturel • la position géographique centrale 	<ul style="list-style-type: none"> • l'avenir des services de proximité • une population, à la différence des élus, peu mobilisée sur l'avenir du territoire • une unité du pays qui reste à faire.

L'image du Pays auprès des élus municipaux:

- La structure du pays comme son rôle, ses missions et son fonctionnement restent méconnus des élus locaux non impliqués dans le Pays malgré les présentations en conseils municipaux.
- La vitrine la plus lisible reste le tourisme.
- Dans l'idée générale, le pays permet de regrouper les différentes communes pour être plus fort dans les demandes de financement et donc il a une image de distributeur de subvention.
- Aucune différence n'est faite entre le Pays et leader +.
- La superposition des différents découpages territoriaux perd les élus qui arrivent principalement à bien identifier les communautés de communes.
- La lisibilité pour le citoyen semble loin d'être acquise.
- La lettre du pays est majoritairement lue mais elle semble être perdue dans la quantité de document produit par les différents niveaux de collectivités.

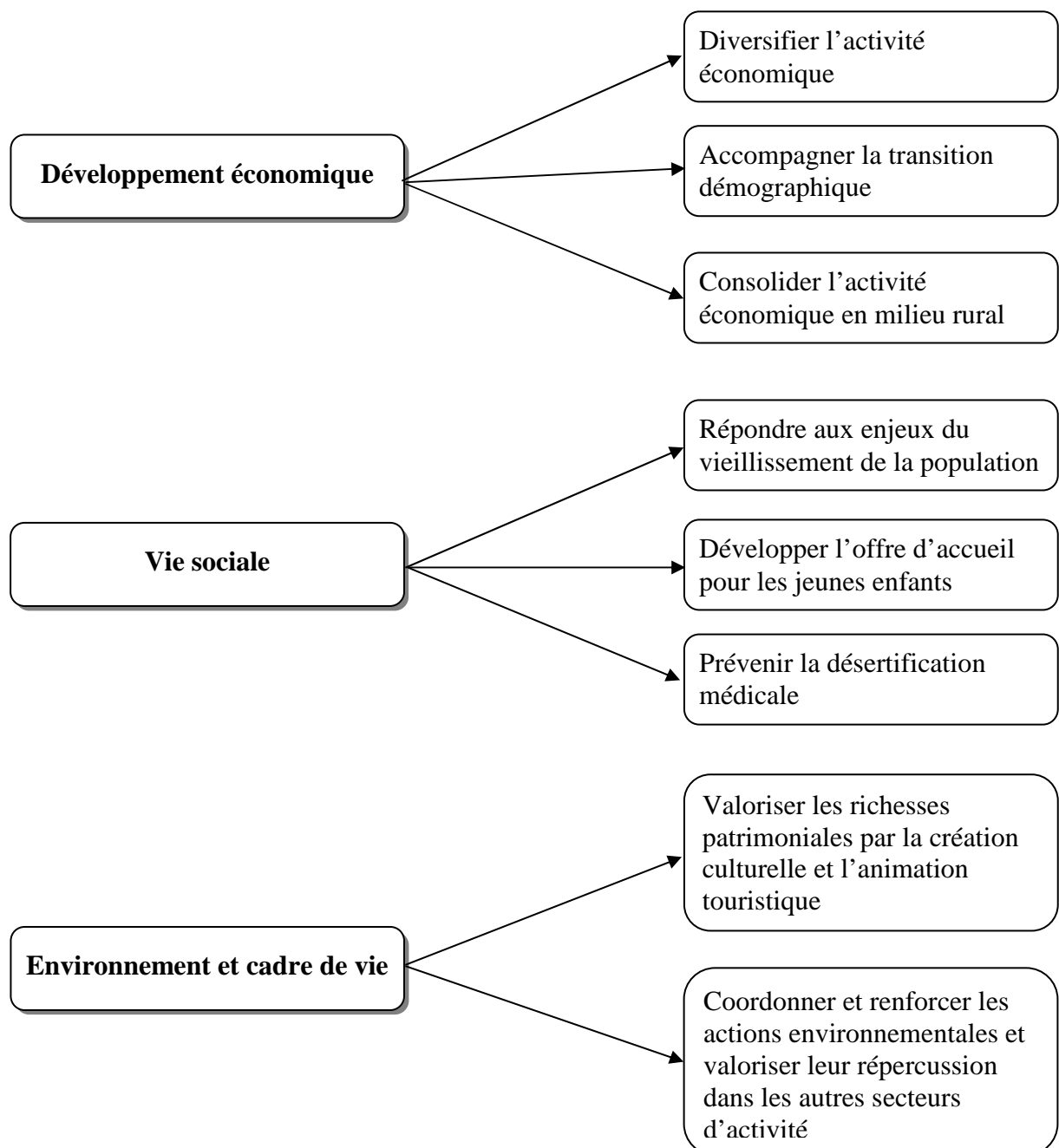
Troisième partie

Contribution à l'élaboration du contrat de Pays

Sur la base des thèmes prioritaires retenus lors de l'évaluation, le Conseil de Développement soumet à la réflexion un plan d'actions qui s'articule autour des trois piliers du développement durable :

- ❑ **Le développement économique**
- ❑ **La vie sociale**
- ❑ **L'environnement et le cadre de vie**

Ces propositions visent à alimenter le débat sur l'élaboration des fiches action dans le cadre de la contractualisation avec la région pour la période 2006-2012.



Développement économique

Diversifier l'activité économique

Enjeux pour le Pays

La position centrale du Pays est un élément stratégique en terme de développement économique qui reste cependant peu valorisée. Elle devrait néanmoins permettre au territoire d'accueillir un plus grand nombre d'activités notamment dans les domaines du transport ou de la maintenance.

La diversification des modes d'approvisionnement en énergie est une source de développement durable pour le territoire qui dispose de matières premières susceptibles d'être valorisées en énergie : vent, bois, biomasse d'origine végétale, biomasse d'origine animale.

Objectif

Favoriser l'accueil et/ou le développement d'entreprises susceptibles de diversifier le tissu économique du territoire.

Nature de l'action

- Poursuite du maillage du territoire par des infrastructures d'accueil offrant un niveau élevé de services aux entreprises : desserte en gaz naturel, haut débit, assainissement... suivant un schéma d'aménagement de zones de pays.
- Mise en place d'un pôle de compétence sur les énergies renouvelables susceptible de faire converger sur le territoire plusieurs entreprises oeuvrant dans ce domaine d'activité.

Maître d'ouvrage

Intercommunalités, associations.

Développement économique

Accompagner la transition démographique

Enjeux pour le Pays

Le capital humain est, et sera plus encore demain, un élément essentiel de la compétitivité des entreprises. Celles-ci devront, au cours des prochaines années, faire face à des départs massifs à la retraite. La transmission des savoir faire, la gestion des emplois et des compétences sont des éléments clés pour faciliter cette transition.

Objectif

Mettre à disposition des entreprises de tous les secteurs d'activité des outils leur permettant de s'adapter plus facilement aux départs massifs à la retraite de leurs salariés.

Nature de l'action

La Maison de l'Emploi du Centre Bretagne récemment labellisée mettra en œuvre deux types d'actions permettant de répondre à cet objectif :

- Sur le champ de la gestion des ressources humaines :
 - la construction d'une offre de services globale concertée basée sur un état des lieux des services de chaque partenaire ;
 - la présentation de cette offre aux entreprises ;
 - la mise à disposition de locaux et d'outils pour l'évaluation des compétences et le recrutement ;
 - l'animation de réseaux d'échange de chefs d'entreprises sur ce thème ;
 - la diffusion d'informations et d'outils pour la gestion des ressources humaines et la réforme de la formation professionnelle ;
 - la présentation aux entreprises des prestations proposées par les centres de formation du territoire.
- Sur le champ de l'observation, de l'anticipation et de l'adaptation du territoire :
 - l'animation d'une cellule d'analyse et d'anticipation économique ;
 - la collecte, la validation, l'analyse et l'actualisation de données quantitatives et qualitatives sur :
 - les besoins des entreprises en terme de main d'oeuvre, de qualification, de formation, de services,
 - les caractéristiques de la population active et leurs évolutions prévisibles ;
 - la synthèse et la diffusion de l'ensemble des informations existantes à l'échelle locale, régionale et nationale.

Pour mobiliser les compétences et les outils des partenaires, des moyens d'animation et de coordination sont nécessaires.

Maître d'ouvrage

Maison de l'Emploi du Centre Bretagne, chambres consulaires.

Développement économique

Consolider l'activité économique en milieu rural

Enjeux pour le Pays

L'arrivée à l'âge de la retraite d'un grand nombre de chefs d'entreprises artisanales, commerciales et agricoles est une menace forte pour le maintien de l'activité économique en milieu rural et la permanence des services marchands.

Objectif

Favoriser la transmission des entreprises en milieu rural.

Nature de l'action

- Financement, à titre expérimental, sur le pays du Centre Bretagne, de stages pratiques de pré installation effectués par les candidats à la reprise dans les entreprises des cédants pour une période de 3 à 12 mois (extension aux autres secteurs d'activité du dispositif existant en agriculture). L'aide publique pourrait s'élever à un montant maximum de 650 € par mois (hors charges sociales) en fonction du statut antérieur du demandeur et de la durée de son éventuelle activité antérieure.
- Mise en place d'un chéquier conseil « spécial transmission » permettant au futur cédant de financer des prestations de conseil sur une période de 2 à 3 ans avant le départ afin de réaliser les évolutions nécessaires pour renforcer les chances de transmission de l'entreprise (évolution du statut juridique par exemple).
- Incitation financière pour les cédants à s'inscrire sur le répertoire des entreprises à reprendre des chambres consulaires. Cette aide ne serait réellement versée que si l'entreprise est effectivement reprise.
- Création d'un guide à l'intention des cédants sur le thème « comment préparer la transmission de son entreprise ? »

Maître d'ouvrage

Plate Forme d'Initiative Locale, Pays, chambres consulaires

Vie sociale

Répondre aux enjeux du vieillissement de la population

Enjeux pour le Pays

Entre 1999 et 2020, le nombre d'habitants de plus de 60 ans va progresser de 17% et celui des plus de 80 ans de 80%. Plus encore que d'autres territoires, le Pays du Centre Bretagne doit faire face au vieillissement de sa population. Deux dimensions doivent être prioritairement prises en compte, l'habitat et les services à la population.

Objectif

Améliorer la qualité de vie des personnes âgées et lutter contre leur isolement.

Nature de l'action

- Construction de logements dédiés aux personnes âgées en centre bourg associés à une offre de services aux personnes (repas, aide ménagère, blanchissage...) dans le cadre d'un schéma d'aménagement du territoire. Ces logements destinés à des personnes valides visent à réduire l'isolement des personnes âgées et constituent une étape intermédiaire avant l'entrée en établissement.
- Développement des services à la personne indispensables au maintien à domicile d'une population croissante de personnes âgées qui ne souhaite pas intégrer un établissement.
- Projets d'animation culturelle, organisation de réseaux de visite sur l'ensemble des lieux de vie des personnes âgées : maisons de retraite, domicile, clubs du troisième âge.

Maître d'ouvrage

Communes, intercommunalités, associations.

Vie sociale

Développer l'offre d'accueil pour les jeunes enfants

Enjeux pour le Pays

Les services aux familles constituent un levier important pour inciter les salariés travaillant dans les entreprises du territoire à résider sur le pays. Dans ce domaine, l'accueil des jeunes enfants occupe une place importante. Le Centre Bretagne est d'autant plus concerné par cette question que le taux de population active notamment féminine y est supérieur à la moyenne départementale.

Objectif

Aider les familles à concilier vie familiale et vie professionnelle.

Nature de l'action

- Poursuite des investissements engagés par les collectivités et les entreprises pour le maillage du territoire en structures multi accueil destinées aux enfants de 0 à 3 ans. Aide au fonctionnement de ces structures par la participation à la prise en charge du salaire et des charges du(de la) directeur(trice) de la structure.
- Création d'un multi accueil familial prenant en compte la question des horaires atypiques permettant de maintenir un service d'accueil pour jeunes enfants dans toutes les communes. Participation à la prise en charge du salaire et des charges du(de la) directeur(trice) de la structure.
- Mise en place d'un service de garde de dépannage au domicile des parents initié et coordonné à l'échelle du Pays.
- Poursuite des investissements engagés par les collectivités pour le maillage du territoire avec des structures destinées à l'accueil des 3-12 ans sur les temps périscolaires, les mercredis, pendant les petites vacances et l'été dans le cadre de projets regroupant plusieurs communes.

Maître d'ouvrage

Communes, intercommunalités, associations.

Vie sociale

Prévenir la désertification médicale

Enjeux pour le Pays

Le Pays du Centre Bretagne connaît pour toutes les professions médicales et en particulier pour les médecins généralistes une densité nettement inférieure aux moyennes départementales et régionales. De plus, la moyenne d'âge des médecins est d'environ 50 ans et la reprise de leurs cabinets est loin d'être assurée.

Objectif

Accroître l'attractivité du territoire pour les professionnels de santé en contribuant à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Nature de l'action

- Construction sur le territoire d'un réseau de maisons de santé destinées à accueillir sur un même lieu plusieurs professionnels de santé et à mettre en commun un certains nombre de services.

Maître d'ouvrage

Intercommunalités, professionnels de santé.

Environnement et cadre de vie

Valoriser les richesses patrimoniales par la création culturelle et l'animation touristique

Enjeux pour le Pays

Le Pays du Centre Bretagne possède un patrimoine varié qui contribue à la qualité de son cadre de vie et constitue un attrait sur le plan touristique. Il est par ailleurs reconnu pour la richesse et la vitalité de son tissu associatif. La conjugaison de ses atouts constitue la base d'un projet de Pays permettant de valoriser le territoire à l'intérieur comme à l'extérieur.

Objectifs

- Faire vivre les éléments du patrimoine, qu'il s'agisse du patrimoine bâti, du patrimoine naturel ou de la mémoire collective en les considérant comme support de création.
- Développer le travail en réseau des acteurs du Pays dans le secteur culturel et touristique.
- Elargir les publics en terme d'accès à la culture et de fréquentation touristique.
- Développer le sentiment d'appartenance au territoire en permettant à la population de mieux connaître et de mieux comprendre l'histoire et l'évolution du territoire.
- Encourager les gens à être acteur de leur territoire.

Nature de l'action

Volet culturel : le patrimoine comme support de création.

- Organisation d'un temps fort annuel sur le thème culture et patrimoine. Ce temps fort pourrait se dérouler sur un week-end au cours duquel plusieurs manifestations culturelles prenant appui sur le patrimoine du Pays auraient lieu : expositions, contes, théâtres, concerts... Ces différentes formes d'expression culturelle chercheraient à croiser les disciplines et à mixer les publics.
- Conduite de projets sur une année par des groupes associant si possible plusieurs disciplines et/ou plusieurs générations prenant comme support un thème en lien avec le patrimoine du Pays. Ce travail doit déboucher sur une production : spectacle, livre, exposition, ... qui est présentée au moment du temps fort ou en dehors dans le cadre d'un calendrier faisant l'objet d'une communication globale.
- Soutien des lieux de collecte et de ressource en vue d'une mise à disposition du public des documents sonores ou visuels.

Volet touristique

- Poursuite des synergies engagées dans le cadre de la dynamique des toiles Breagnes.
- Accompagnement du développement du tourisme sport-nature en valorisant les équipements et les aménagements réalisés dans ce cadre.

Maître d'ouvrage

Pays, intercommunalités, associations.

Environnement et cadre de vie

Coordonner et renforcer les actions environnementales et valoriser leur répercussion dans les autres secteurs d'activité.

Enjeux pour le Pays

Le Pays du Centre Bretagne dispose de paysages remarquables. Les actions entreprises sur le bocage, les fonds de vallée et les cours d'eau contribuent à leur préservation. Par ailleurs elles ont de nombreuses répercussions sur d'autres secteurs d'activités : tourisme, loisirs, économie, aménagement... qui sont insuffisamment valorisées.

Objectifs

- Coordonner et décloisonner les actions environnementales en les reliant entre elles et avec d'autres secteurs d'activités.
- Favoriser la réappropriation du patrimoine naturel et des enjeux environnementaux par la population.

Nature de l'action

- Poursuite de l'action du pays sur l'amélioration du maillage bocager en vue de couvrir l'ensemble du territoire en privilégiant les projets d'aménagement collectifs et en favorisant un entretien qualitatif et économe des plantations et du bocage existant. Simultanément, un état des lieux du maillage bocager et de sa dynamique est réalisé et mis à jour sur l'ensemble du territoire.
- Renforcement des moyens du pays sur le champ de la restauration, de l'entretien et de la mise en valeur des cours d'eau en privilégiant la réappropriation par la population des fonds de vallée.
- Production, collecte et diffusion de données géographiques relatives à la gestion de l'espace et l'environnement.
- Renforcement du rôle du pays en matière de promotion et de coordination des actions environnementales et de mise en relation de ces actions avec d'autres secteurs d'activités, par exemple : valorisation énergétique de la ressource en bois, enjeux économiques et paysagers des fonds de vallée. Ce rôle s'appuie sur le Système d'Information Géographique et sur une fonction de coordination clairement identifiée.

Maître d'ouvrage

Pays, intercommunalités.